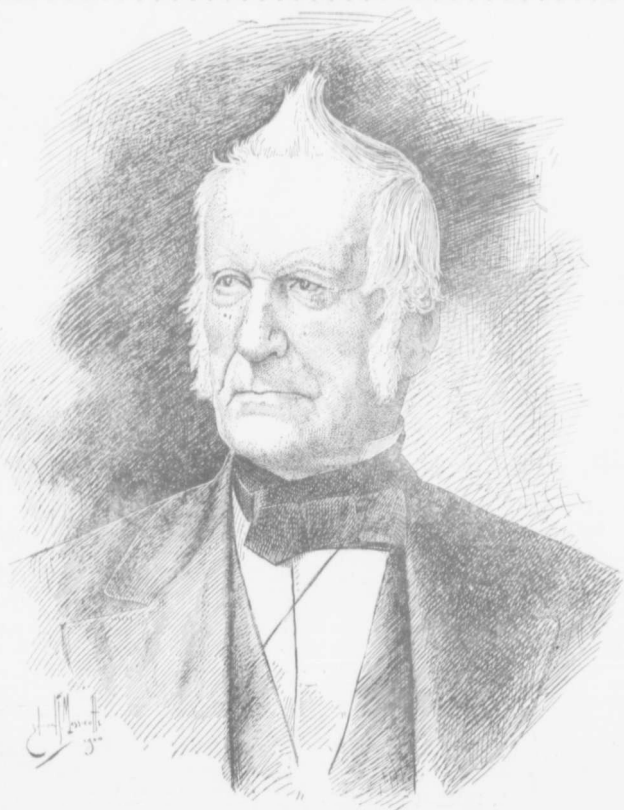


SOUVENIR

... DE LA ...

Fête de la St-Jean-Baptiste



LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

FC 2947

•4
S685
1901

x-8ol.

FD 2949

2685
1901
x401



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



MONSEIGNEUR PAUL BRUCHESE, Archevêque de Montréal

J. M. Beauchamp



Marchand-Cailleur

1340 et 1344 Rue Ste-Catherine
Montreal.

En face du bloc Barsalon

Assortiment complet de Tweeds Français, Anglais, Écossais et Canadiens
Hardes faites et Habilements de \$5.00 en montant.
Pantalons de \$1.50 en montant
faits sous notre surveillance.

T. LAURIN

Autrefois employé chez
M. C. Boivin.

Couvreur en Métal et en Ardoise
Fabricant de Corniches en Tôle Galvanisée
Plombier Sanitaire

Poser d'Appareils à Gaz, Eau Chaude et à Vapeur

Constructeur d'Egouts et de Canaux

1748 -- Rue Ste-Catherine -- 1748

Téléphone Bell Est 1699

Toutes ouvrages exécutées avec soins et à bas prix.

Résidence Privée : 1746 Rue Ste-Catherine.



Machine à laver SUPERIOR

La machine à laver la plus
perfectionnée sur le marché

Avec cette machine, qui est garantie, il n'est
pas nécessaire de faire bouillir ni de se servir
de la lessive. Venez examiner la machine
et vous serez convaincu.

A. HOULE Manufacturier

1171, rue Ontario, MONTREAL

Succursale, 101, rue du Pont Québec

Imprimerie

ALPHONSE PELLETIER



36, RUE SAINT-LAURENT MONTREAL

SOUVENIR

DE LA

Fête de la Saint-Jean-Baptiste

1901

Liste des Officiers de
L'Association St-Jean-Baptiste

DE MONTRÉAL

ELUS LE 18 FEVRIER 1901

Bureau de Direction :

MM. F. L. BEIQUÉ, Président Général	L. E. GEOFFRION
J. X. PERRAULT, Vice-Président	A. V. ROY
DAMASE PARIZEAU, Vice-Président	HON. R. DANDURAN
PHILIPPE DEMERS, Secrétaire Général	
ARTHUR GAGNON, Secrétaire-Trésorier	
J. D. COUTURE, Commandant Général	
L. O. DAVID	
J. J. BEAUCHAMP	
ALEX. PRUDHOMME	

Membres d'Honneur :

HON. L. O. LORANGER	MM. E. P. LACHAPPELLE
" J. D. ROLLAND	U. E. ARCHAMBAULT
" JOSEPH ROYAL	P. H. ROY
" A. A. THIBAudeau	L. E. BEAUCHAMP

Commission Financière :

MM. J. C. BEAUCHAMP	MM. JOSEPH BRUNET
THOMAS GAUTHIER	PIERRE DESFORGES
HORMISDAS LAPORTE	

L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal

PRÉCIS HISTORIQUE

L'Association St-Jean-Baptiste fut fondée à Montréal par M. Ludger Duvernay.

Elle célébra pour la première fois la fête de son patron, le 24 juin 1834. Le premier banquet national qui eut lieu, ce jour-là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue St-Antoine, sous la présidence de l'hon. Jacques Viger, maire de Montréal.

La chanson patriotique si populaire, " Comme le dit un vieil adage," fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par sir George-Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-français, au nombre desquels était le fondateur de l'Association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de cette ville. La première assemblée générale pour l'adoption de certains règlements et l'élection des officiers fut tenue le 9 juin 1843, dans un salon du marché Ste-Anne, sous la présidence de l'hon. D.-B. Viger, sir George-E. Cartier agissant comme secrétaire.

Les fondateurs de l'Association avaient pour but :

- 1° D'unir entre eux tous les Canadiens ;
- 2° De leur fournir un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître ;
- 3° De cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille ;
- 4° De favoriser par toutes les voies légitimes, les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'Association en particulier ;

5° De former, au moyen de souscriptions annuelles, un fonds qui sera employé à des œuvres de bienfaisance, à secourir les membres frappés par l'adversité ou la maladie, et à faire inhumer convenablement ceux d'entre eux qui mourraient pauvres ;

6° Enfin, d'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer les uns envers les autres tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Tous les ans, le 24 juin, la Société réunissait les Canadiens-Français sous son drapeau pour célébrer la fête nationale. Une messe solennelle à Notre-Dame, une procession imposante, des discours patriotiques entretenaient dans l'âme du peuple l'amour de la patrie.

En 1873, M. L.-O. David, relevant une pensée exprimée par M. Ferdinand Gagnon et l'abbé Casgrain, demandait à l'Association d'inviter toutes les sociétés nationales, des Etats-Unis et du Canada à se joindre à elle, le 24 juin 1874, pour faire une démonstration grandiose.

L'idée fut acceptée avec enthousiasme aux Etats-Unis comme au Canada, les Canadiens-Français vinrent de partout par milliers, et la fête du 24 juin 1874 eut un succès immense, fut un témoignage éclatant de notre vitalité nationale.

Le succès de cette démonstration fit croire à plusieurs que la Société St-Jean-Baptiste ne devait pas se borner à faire une démonstration nationale le 24 juin, mais qu'elle devait se réorganiser pour être en état de faire des œuvres utiles, pratiques.

Aussi, lorsqu'il fut question de célébrer, en 1884, le 50^e anniversaire de la fondation de la société, M. David proposa de profiter de cette occasion solennelle pour jeter les fondements d'un édifice national, afin, disait-il, d'avoir plus tard un toit à offrir à nos invités, à la grande famille canadienne, et de créer une source de revenus pour la société.

De même que M. L.-O. Loranger avait accepté par patriotisme la présidence du comité d'organisation de la fête de 1874, ainsi son illustre frère, M. Thomas-Jean-Jacques Loranger, accepta en 1884 la présidence de l'Association avec l'intention de travailler à la réalisation de cette idée.

Peu de temps après, un terrain était acheté au coin des rues Craig et Gosford, et le 24 juin 1884, l'Association St-Jean-Baptiste célébrait, au milieu d'un concours immense de Canadiens français, la pose de la pierre angulaire de l'édifice qu'on se proposait d'y construire.

Grâce à l'activité de son trésorier, M. Thomas Gauthier, et des autres officiers du Bureau, elle put faire le premier versement du prix d'achat de ce terrain, à même le produit de cette fête superbe.

Mais l'argent manquait et le projet paraissait abandonné, lorsque le Dr E. P. Lachapelle, nommé président de la société en 1886, le ramena et entreprit d'obtenir de la Législature les pouvoirs nécessaires pour le mener à bonne fin.

En 1887, M. David, qui était président de l'Association et membre de l'Assemblée Législative de Québec,

obtint de la Législature une nouvelle charte et décida le gouvernement Mercier à donner \$10,000 pour la construction de l'édifice.

C'est avec ces \$10,000, joints au produit de concerts, de bazars et de souscriptions d'un petit nombre d'actionnaires, le tout s'élevant à environ \$53,000, que le Bureau de Direction entreprit une construction dont le coût devait s'élever à plus de \$200,000, à part le terrain. On peut se faire une idée de l'énergie que les membres du Bureau et de la Commission Financière et les deux trésoriers de l'Association, MM. A. S. Hamelin et J.-C. Beauchamp, durent déployer pendant la période de la construction et longtemps après.

Les membres du Bureau et de la Commission Financière étaient le président, M. L.-O. David et MM. J.-X. Perrault, L.-E. Beauchamp, U.-E. Archambault, J.-C. Beauchamp, J.-D. Rolland, Thomas Gauthier, Jacques Grenier, A. DeMartigny, J.-B.-A. Martin, Philippe H. Roy, G. Boivin, J.-A. Brault, Jos. Lamarche, l'hon. Alfred Thibaudeau et O. Dufresne.

Le terrain de la rue Craig n'ayant pas été jugé convenable pour l'objet qu'on avait en vue, la société, en 1890, en acheta un autre sur la rue St-Laurent, et dans le printemps de 1891, elle jeta les fondements de l'édifice, qui fut terminé en 1893, et qui porte le nom de "Monument National."

On aurait voulu l'appeler "l'Académie Nationale," mais on avait dit si souvent dans les journaux et les assemblées publiques que cet édifice serait un monument attestant le patriotisme des Canadiens-Français, que ce nom lui est resté.

L'édifice construit, il fallut en tirer parti, créer des revenus et faire les œuvres promises. Sous la présidence du juge L.-O. Loranger, qui succéda à M. David en 1893, et de M. F.-L. Béguin, élu membre de la Commission Financière dès 1893, et président en 1899, le bureau de direction a noblement fait son devoir et tenu ses promesses. Il a créé, grâce surtout au dévouement de M. J.-X. Perrault, des cours publics et gratuits d'instruction pratique, qui sont suivis par des centaines de personnes, et il se propose d'améliorer cet enseignement, de le rendre de plus en plus efficace. L'Association St-Jean-Baptiste croit qu'elle ne peut rien faire de plus utile, de plus méritoire que de donner à notre jeunesse, à notre population le moyen de développer ses talents, ses facultés, et de faire son chemin dans des carrières où les premières places appartiennent aux plus instruits.

Dès 1896, la Législature de Québec a, par une subvention annuelle de \$2,000, reconnu le caractère d'utilité publique des cours qui sont donnés par l'Association. Ces cours comprennent maintenant la mécanique industrielle, l'architecture et la construction, l'électricité, les mines et la métallurgie, l'histoire universelle, l'élocution, le commerce, l'agriculture et la colonisation.

C'est dans le même but, pour développer le goût et l'intelligence de notre population, que le bureau de direction, et principalement M. J.-X. Perrault, avec le précieux concours de M. J.-J. Beauchamp et de M. Elzéar

Roy, ont organisé les "Soirées de Famille," où l'on voit, toutes les semaines, les familles canadiennes se réunir pour entendre les meilleures pièces du théâtre français, jouées par des amateurs qui deviennent rapidement des artistes.

La célébration du 60^e anniversaire du couronnement de Sa Très Gracieuse Majesté, la Reine Victoria, le 21 juin 1897, fut une nouvelle occasion pour la société de montrer sa force d'expansion. La coïncidence de la date des fêtes jubilaires avec celle de la fête nationale était une raison particulière pour les Canadiens français de s'unir avec leurs concitoyens d'autres nationalités dans une grande procession civique où ils occupèrent la place d'honneur.

L'une des dernières œuvres de la société est la fondation de la Caisse Nationale d'Economie, dont le succès est dû en grande partie à M. Arthur Gagnon, trésorier de l'association.

Depuis longtemps, l'association songeait à créer un fonds de secours pour ses membres, sans entrer en concurrence avec nos excellentes sociétés de bienfaisance. Or, toutes les places étaient prises; il y avait des sociétés pour tous les besoins, toutes les affections. Une œuvre restait à faire, c'était la création d'une Caisse Nationale d'Economie, d'un fonds de pension au profit de ceux qui, rendus à un certain âge, deviennent incapables de gagner leur vie et de soutenir leurs familles comme auparavant, et aussi des jeunes gens dont les parents et les tuteurs veulent assurer l'avenir, en leur préparant des secours pour les jours difficiles de leur établissement.

Elle existe cette œuvre de bienfaisance et ses progrès remarquables dépassent les espérances de ses fondateurs.

Charte de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Constituée en corporation civile par l'Acte 11 Vict. C. 149 (Québec), refondue et amendée par l'Acte 51-52 Vict. C. 65, et amendée de nouveau par les Actes 55-56 Vict. C. 85 et 62 Vict. C. 93.

Attendu que l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a demandé par sa pétition que la loi qui la constitue en corporation soit refondue et amendée, et qu'il convient d'accéder à cette demande: En conséquence, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. Seront membres actifs de l'Association, les Canadiens d'origine française de père ou de mère, ou tout citoyen d'autre origine ayant épousé une canadienne française catholique, qui auront été élus membres actifs et posséderont les qualifications requises par les règlements.

2. Seront membres ordinaires de l'Association tous les Canadiens d'origine française de père ou de mère, ou tout autre citoyen d'autre origine ayant épousé une cana-

dienne française catholique, qui, sur proposition de deux membres de leur paroisse, auront été élus à la majorité d'une assemblée générale de leur section ou société.

2a. Seront membres fondateurs ceux qui feront un don de la valeur de cent piastres ou plus à l'Association

3. Tous les membres du clergé catholique d'origine française seront de droit membres ordinaires de l'Association.

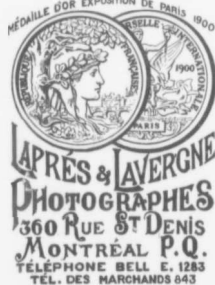
Une société semblable, fondée en France en 1881, a maintenant recruté au delà de 250,000 membres et accumulé un capital inaliénable de trente-trois millions de francs. Sans oser compter sur des résultats aussi considérables, ici, il est certain qu'un fonds de plusieurs millions de dollars peut être créé et l'avenir de milliers de familles assuré.

L'Association St-Jean-Baptiste a beaucoup d'autres œuvres en vue.

Elle voudrait, par exemple, fonder un conservatoire des arts et métiers, des écoles techniques et professionnelles, une bibliothèque publique, scientifique et industrielle, organiser des concours de littérature, d'éloquence, de musique, de peinture, de sculpture et de science, créer des bourses pour donner à ceux qui se seraient distingués, les moyens d'aller dans les écoles de la France et de l'Angleterre développer leurs aptitudes spéciales.

Elle voudrait empêcher qu'aucun talent, faute d'aide et d'encouragement, ne fût perdu pour l'honneur et la force de la nationalité canadienne française. Mais ses revenus, absorbés en grande partie par les intérêts de sa dette, ne lui permettent pas d'accomplir maintenant ses œuvres; elle espère que les Canadiens-Français qui ont de la fortune viendront enfin à son secours et lui donneront les moyens de remplir sa mission patriotique.

Elle espère aussi qu'avant longtemps toutes les sociétés St-Jean-Baptiste s'uniront sous son égide, pour mieux faire en commun le travail de conservation et de glorification de la nationalité canadienne française; dans toutes les parties de l'Amérique.



PROGRAMME OFFICIEL -- Fête de la Saint-Jean-Baptiste

LA GRANDE PARADE

Commandant Général. M. A. COUTURE

Les trois grandes divisions se mettront en marche à 7,30 heures comme suit pour se concentrer au carré Papineau, d'où elles partiront à 8 heures précises pour se rendre au parc Logan, en suivant les rues Notre-Dame, Dufresne, Ste-Catherine, St-Hubert, Ontario, DeLormier et Rachel. La messe pontificale sera célébrée par Monseigneur l'Archevêque de Montréal à 11 heures précises. La bénédiction papale aura lieu immédiatement après la messe et sera suivie du sermon de circonstance par le prédicateur le plus renommé du diocèse.

DIVISION DE L'EST.

Commandant de division M. Joseph Gareaux. La division de l'Est se formera sur le carré Papineau à 8 heures, où elle attendra les divisions du Nord et de l'Ouest pour prendre la tête de la parade.

SECTION STE-BRIGIDE.—Commandants: MM. F. Charbonneau et H. Lapointe. Fanfare de la Police, Cavalcade, Congrégation des Hommes, Union des Cordonniers-monteurs, Fraternité des Cordonniers et Unis, Forestiers Catholiques, Cour St-Isidore, Forestiers Indépendants, Cour Ste-Brigide, A. O. U. W, Loge Salaberry, Alliance Nationale, Cercle Ste-Marie, Union des Commis-Marchands, Artisans Canadiens, Excécutif et suc.; Chœur de chant de Ste-Brigide, Fanfare du Sault-au-Récollet, Petit St-Jean-Baptiste et Garde de Salaberry, Officiers et Invités de la Section.

SECTION DU SACRÉ-CŒUR.—Commandants: MM. W. Dufault et Ph. Dubuc. Fanfare du Parc Logan, Congrégation des Hommes, Congrégation des Jeunes Gens, Alliance Nationale, Cercle du Sacré-Cœur, Club Mascotte, Forestiers Catholiques, cour du Sacré-Cœur, Forestiers Indépendants, cour G.-E. Cartier, Forestiers Canadiens, cour Dallard, Petit St-Jean-Baptiste.

SECTION IMMACULÉE CONCEPTION.—Commandants: MM. Campeau et J. Beaudry. Fanfare de l'Immaculée-Conception, Forestiers Catholiques, Forestiers Indépendants, Forestiers Canadiens, Alliance Nationale, Amis choisis, Congrégation des Hommes, Ligue du Sacré-Cœur, Conseil Municipal de DeLormier, Petit St-Jean Baptiste.

SECTION ST-EUSEBE.—Commandant M. N. Chamberlan. Fanfare de St-Eusèbe, Cavalcade de St-Eusèbe, Alliance Nationale, Char St-Jean-Baptiste.

SECTIONS HOUCHELAGE ET MAISONNEUVE.—Commandants: MM. Chagnon et Kaingley. Cavalcade, Fanfare du 6^e Régiment, Alliance Nationale, Forestiers Catholiques, Club de Baseball, C. M. B. A., Forestiers Indépendants, Forestiers Canadiens, Petit St-Jean-Baptiste.

SECTION ST-PIERRE.—Commandant: M. J. Courtois. Fanfare de Tempérance, Société de Tempérance St-Pierre, Alliance Nationale, Congrégation des Hommes, Congrégation des Jeunes Gens, Matelots et Gymnastes St-Pierre, Association des Commis-Epiciers, Association des Bouchers, Association des Briquetiers, Petit St-Jean-Baptiste escorté par la Garde Pontificale St-Pierre.

SECTION ST-VINCENT DE PAUL.—Commandants: MM. A. A. Ranger et N. Quesnel. Fanfare de l'Harmonie Champlain, Forestiers Indépendants, Cour Fullon, Forestiers Indépendants, Cour C. P. R., Forestiers Catholiques, Cour Frootenac, Ordre de la C. M. B. A., Alliance Nationale, cercle St-Vincent, Club des Ouvriers Indépendants, Chœur de chant de St-Vincent, cercle St-Paul, L'Union St-Pierre, Société des Artisans Canadiens, Petit St-Jean-Baptiste.

SECTIONS ST-JACQUES ET NOTRE-DAME.—Commandants: MM. L. H. Painchaud et O. Bernier. Fanfare Philharmonique de St-Hyacinthe, Expédition Polaire, Forestiers Catholiques, C. M. B. A., L'Union Fraternelle, Congrégation des Hommes, Union des Commis-Marchands, Société St-J-Bte de Baucherville, Cercle des Jeunes Gens St-Jacques, Corps de Musique Mont St-Louis, Cercle St-Denis, Union des Cochers, Société de St-Jean-Bte de Lachine, Garde Champlain de Burlington, Société St-J-Bte de Bideford, Officiers et invités, Association Nationale, le bureau de direction et les invités.

DIVISION DU SUD

Commandant de division: M. Patenaude. La division Nord se formera sur le carré St-Louis et à 7,30 heures se mettra en marche pour se concentrer sur le carré Papineau.

SECTION ST-JEAN-BAPTISTE.—Commandants: MM. Desjardins et E. Renaud. Fanfare et Garde Ville-Marie, Société de Tempérance, Congrégation des Hommes, Société des Artisans, Société Chorale, Forestiers Catholiques, Congrégation des Jeunes Gens, Ligue du Sacré-Cœur, Union des Plâtriers, Union des Maçons, Société St-Joseph, Alliance Nationale, Forestiers Canadiens, Garde d'honneur et Petit St-Jean-Baptiste, Invités et petit St-Jean-Baptiste.

SECTION DE LA VILLE ST-LOUIS.—Commandants: MM. A. Thomsen et P. Ducharme. Fanfare de la ville St-Louis, Club de Bordeaux, Ligue du Sacré-Cœur, Congrégation des Hommes, Forestiers

Catholiques, Cavalcade, Conférence St-Vincent de Paul, Garde d'honneur et petit St-J-Bte, Garde Napoléon, Forestiers Royaux, Conseil Municipal.

SECTION ST-EDOUARD.—Commandant: M. Gibault. Fanfare de St-Edouard, Alliance Nationale, Artisans Canadiens, Forestiers Canadiens, Société St-Vincent-de-Paul, Société de Tempérance, Congrégation des Hommes, Petit St-Jean Baptiste.

SECTION ST-DENIS.—Commandants: MM. Art. Bissonette et G. Raymond. Fanfare de St-Denis, Cavalcade, Forestiers Canadiens, Société St-Vincent de Paul.

SECTION ST-LOUIS DE FRANCE.—Commandant: M. A.-O. Chailfou. Cavalcade, Fanfare l'Harmonie, Forestiers Royaux, Petit St-Jean-Baptiste, C. M. B. A., Artisans Canadiens, Forestiers Catholiques, Forestiers Catholiques de Lachine, Forestiers Indépendants, Petit St-Jean-Baptiste, Congrégation des Hommes, Chœur de St-Louis, Officiers et Invités.

DIVISION DE L'OUEST

Commandant de division: M. G. Guimond. La division de l'Ouest se formera sur la rue Notre-Dame, à 7,30 heures, pour se concentrer sur le carré Papineau, en passant par les rues McGill et Craig.

SECTION ST-JOSEPH.—Commandant M. F.-Turgeon. Fanfare Terrebonne, Cavalcade de Gentilhommes, Forestiers Catholiques, Forestiers Indépendants, Cour Alexandre, Cour Nationale, C. M. B. A., Forestiers Canadiens, Alliance Nationale, Section St-Joseph, Cercle Ville-Marie, Cercle Richelieu, Artisans Canadiens-Français, Union St-Vincent de St-Joseph, Congrégation des Hommes, Forestiers Indépendants, Cour Ville-Marie, Char de St-Jean-Baptiste, Le Comité.

SECTION STE-UNIGONDE.—Commandants: MM. G. Martinet et A. Geoffroin. Corps de Police à cheval, Fanfare Nationale, Congrégation des Hommes et Jeunes Gens, Ligue du Sacré-Cœur, Société St-Vincent de Paul, Cour Chénier, L. O. F., 1551, Cour St-Joseph, C. O. F., Cercle Mont-Royal, Alliance Nationale; Cour Ste-Cunégonde, C. O. F., Cour St-Roch, L. O. F., Cercle Chénier, Alliance Nationale; Cercle Duvernay, Alliance Nationale; Cour Itherville, Forestiers Canadiens; Artisans Canadiens, suc. Ste-Cunégonde; Officiers et invités de la section.

SECTION ST-CHARLES.—Commandants MM. Ch. Parent et G. Lynch. Fanfare St-Charles, Forestiers Catholiques, Club de Baseball, Petit St-Jean-Baptiste, Alliance Nationale, Artisans Canadiens, Forestiers Catholiques, Chœur de chant de St-Charles.

SECTION DE LA VILLE ST-PAUL.—Commandants: MM. A. Legault et J. Aubry. Ligue du Sacré-Cœur, l'Alliance Nationale, Petit St-Jean-Baptiste, Conseil municipal et officiers de la section.

SECTION DE NOTRE-DAME DE GRÂCES.—Commandants: MM. A.-C. St-Amour et P. Gagnon. Fanfare de Notre-Dame de Grâces Alliance Nationale, Artisans Canadiens, Congrégation des Hommes, Petit St-Jean-Baptiste.

SECTION STE-ELISABETH.—Commandant: M. I. Jodoin. Fanfare Ste-Elisabeth, Cercle Dramatique, Cour C. M. B. A., Conférence St-Vincent de Paul, Congrégation des Hommes, Forestiers Catholiques, Alliance Nationale.

SECTION ST-HENRI.—Commandant: M. G. Mongeau. Fanfare de St-Henri, Congrégation des Hommes, Union St-Joseph de St-Henri, Forestiers Indépendants, Forestiers Catholiques, l'Alliance Nationale, La C. M. B. A., Club de Baseball, Forestiers Canadiens, Artisans Canadiens-Français, Ligue du Sacré-Cœur, Char du Petit St-Jean-Baptiste, Commission Scolaire et Conseil Municipal de St-Henri.

La Fête Champêtre du Jour

Sur le parc Logan même, de nombreuses installations de rafraichissements permettront à tous ceux qui voudront assister à la fête champêtre, de prendre une légère collation à l'ombre des frais bosquets du voisinage. L'inauguration du nouveau nom donné au parc Logan par son Honneur le Maire et les écrivains de la ville de Montréal se fera avec toute la solennité possible pendant l'après-midi. Ce sera une fête à laquelle toute la population voudra prendre sa large part.

La Soirée de Gala au Monument National

On jouera "Les Petits Oiseaux," comédie en trois actes par Eugène Labiche. Pendant les entr'actes, MM. J. Saucier, E. Label, A. Desève, Mme I. Saucier et Mile Marie Terroux donneront leur précieux concours à cette soirée artistique.

La Fête Champêtre du Nuit

A huit heures précises commencera la fête de nuit au parc Logan. Il y aura grande illumination électrique et feu d'artifice, qui se terminera par une salve de canons aériens.

VIVE LA CANADIENNE.

LE PATRIOTISME

CONFÉRENCE DE L'HON. M. MERCIER

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie, c'est le dévouement au pays qui nous a vu naître ; c'est un sentiment qui grandit ou s'éteint graduellement avec l'âge. Chez l'enfant, c'est l'amour du foyer domestique, témoin muet des premiers chagrins et des premières joies ; car la patrie pour lui, c'est la famille, c'est le ruisseau qui coule en murmurant aux pieds de la colline, près du grand chêne qui a protégé ses jeunes années de son ombre tutélaire. La famille ! quel mot rempli de charmes et de mystères ! mot qui relève tout un empire, à la fois puissant et gracieux, au soin duquel les lois, dictées par l'amour, se transmettent dans un sourire et s'exécutent dans un baiser. Dans cet empire, comme dans la divinité, il y a la trinité des pouvoirs et des attributions : le père y personnifie la force, l'enfant y représente l'avenir, et la femme, l'ange du foyer, y donne le bonheur que nous sommes si avides à convoiter, et si maladroits à conserver. Pour l'enfant il n'y a pas d'autre patrie, car pour lui il n'y a d'autre amour. Enlevé de ce berceau, de ces lieux charmants, privé de ces êtres chéris, il souffre, gémit et languit comme la plante que le soleil n'échauffe plus. Madame de Girardin a rendu cette pensée d'une manière admirable quand elle dit :

Où l'on aime sa mère, où l'on connaît son Dieu,
Où naissent les enfants dans la chaste demeure,
Où sont tous les tombeaux des êtres que l'on pleure.

Chez l'homme, dans l'âme duquel le patriotisme a eu toute son expansion, ce sentiment embrasse tout le pays, toute la nation et se fortifiant dans les souvenirs du jeune âge, comme le tronc d'un arbre se fortifie dans la sève que fournit un sol riche, il devient une puissance, capable des plus grandes choses, des plus nobles actions. C'est alors que le patriotisme grandit l'homme et en fait un héros.

Voyez ce citoyen dont le pays est envahi par les hordes ennemies : il s'échappe des bras d'une femme aimée, presse sur son cœur l'enfant nouveau-né, gage sacré des amours bénies par Dieu ; fredonne un chant national pour cacher l'émotion qui brise son âme, à la pensée qu'il ne reverra peut-être jamais ces êtres chéris, et s'élançant, soldat courageux, sur le champ de bataille où la mort fauche les humains comme le moissonneur fauche les épis murs. Tout à l'heure cet homme était doux et tendre ; et les caresses d'une femme le rendaient faible et timide. Voyez maintenant comme il est changé ! comme il attaque l'ennemi avec courage ! comme il le combat avec impétuosité ! comme il le combat avec force ! L'amour sacré du pays en a fait un héros ; et les horreurs de la guerre en feront un martyr. Disons avec Victor Hugo :

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil le foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leurs noms sont les plus beaux
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère
Et comme ferait une mère
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Le patriotisme n'enflamme que le cœur du citoyen libre ; celui de l'esclave en ignore les nobles aspirations, car le sol auquel il est enchaîné n'est pas une patrie ; c'est le ponton du galérien. Les fers peuvent bien enfanter la haine, mais jamais l'amour. Oui ! pour être véritablement patriote, il faut y avoir des droits à exercer ; or l'esclave a des devoirs à remplir, mais n'a pas de droits à revendiquer ; " On a une patrie sous un bon roi, on n'en a pas sous un mauvais," a dit Voltaire ; et Chateaubriand, de son côté, a proclamé cette grande vérité : " Quand la liberté a disparu, il reste un pays, mais il n'y a plus de patrie." Plus la constitution d'un peuple octroie de saines libertés, plus ce peuple se dévoue à la chose publique ; plus il travaille à construire l'édifice politique, plus il s'intéresse à sa conservation. Dans un pays réellement libre, chaque citoyen est une partie du tout et cette pensée le rend fier et heureux. Or, le gouvernement qui distribue le bonheur et fait naître la prospérité est solidement assis ; au lieu de s'appuyer sur les bayonnettes, il s'appuie sur l'intérêt et sur l'amour du peuple ; or l'intérêt et l'amour ne sont pas révolutionnaires.

* * *

Le Canada eut ses patriotes, et dans une occasion comme celle-ci nous ne pouvons oublier nos frères qui nous ont devancés, en s'envolant vers une patrie meilleure. Rappelons Carillon, les Plaines d'Abraham, Chateauguay, St Denis, St-Charles et St-Eustache ; lieux sacrés où le sang des nôtres fut répandu pour la défense et le triomphe d'une cause sainte.

Illustres morts qui avez donné votre sang pour nous conserver le Canada-Français ; glorieuses victimes qui êtes montées sur l'échafaud avec le même courage que vous aviez pour courir au combat ; je vous salue avec respect et amour. Et au nom de la grande famille canadienne si bien représentée ce soir dans cette vieille cité de Curmplain, je prononce sur vos tombes vénérées les paroles du poète national que le France couronna, il y a deux ans :

O Papineau, Viger, vos tous, vengeurs sublimes,
De Lorimier, Cardinal, Chénier, nobles victimes !
Qu'êtes-vous devenus ? héros cent fois bénis !
Vous qui sur l'échafaud portiez vos fronts sans tache,
Vous qui teigniez de sang les murs de St-Eustache !
Vous qui tombez à St-Denis !
Que ces jours étaient beaux ! Phalanges héroïques !
Ces soldats nés d'hier, ces orateurs stoïques,
Comme ils le portaient haut l'étendard canadien !
Ceux-ci puissants tribuns, créateurs de patriotes ;
Ceux-là marchaient joyeux au-devant des despotes,
Et mouraient en disant : c'est bien !

~

Nous aimons notre patrie, messieurs, et nous avons raison de l'aimer, nous aimons nos institutions et nous avons raison de les aimer, nous aimons la langue française et la religion sainte de nos pères, nous aimons tout ce qui constitue notre nationalité et nous avons raison de l'aimer. Fortifions cet amour; élevons-le, grandissons-le, cultivons-le précieusement et n'oublions pas les paroles sublimes de Lacordaire: "Nul ne s'y trompe. Tout le monde sait que la patrie et [l']Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure se fortifient l'un par l'autre; et que, touchant à [la] patrie de chacun de nous, le ciel, la terre y rendront ce cri célèbre: A tous les cœurs chrétiens que la patrie est chère."

~

Le citoyen a des droits et des devoirs; et le patriotisme permet de revendiquer ceux-là et commande de remplir ceux-ci. Il importe autant de connaître les uns que les autres.

"La sagesse qui préside à la vie humaine et l'empêche d'errer au hasard, dit Lamennais, consiste dans la connaissance et dans la pratique des vraies lois de l'humanité et l'ensemble de ces lois dont se compose l'ordre moral est ce qu'on appelle droits et devoirs. Plusieurs ne vous parlent que de vos devoirs, d'autres ne vous parlent que de vos droits; c'est séparer dangereusement ce qui de fait est inséparable. Il faut que vous connaissiez et vos droits et vos devoirs pour défendre ceux-ci, pour accomplir ceux-là; jamais vous ne sortirez autrement de votre misère. Le droit et le devoir sont comme deux palmiers qui ne portent point de fruits s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre. Votre droit, c'est vous, votre vie, votre liberté. Est-ce que chacun n'a pas le droit d'exercer sans obstacles et de développer ses facultés tant spirituelles que corporelles; afin de pourvoir à ses besoins, d'améliorer sa condition, de s'éloigner toujours plus de la brute, et de se rapprocher plus de Dieu? Est-ce qu'on peut justement retenir un pauvre être humain dans son ignorance et dans sa misère, dans son dévouement et son abaissement, lorsque ses efforts ne nuisent à personne, ou ne nuisent qu'à ceux qui fondent leur bien-être sur l'iniquité, en le fondant sur le mal des autres?"

"Or ce qui est vrai de chacun, est vrai de tous: tous doivent vivre, tous doivent jouir d'une légitime liberté d'action, pour accomplir leurs fins en se développant et se perfectionnant sans cesse. On doit donc mutuellement respecter le droit les uns des autres et c'est là le commencement du devoir, la justice."

Notre condition politique nous impose souverainement cette manière de voir. Nous avons droit à notre existence nationale, comme race à part, et malheur à quiconque voudra nous enlever ce droit; mais nous ne devons rien faire pour molester nos frères d'origine ou de croyances étrangères. Nous devons revendiquer nos droits avec fermeté, mais sans agression; nous devons



J. Brunet

Propriétaire de Carrères
de Granit Rouge, Rose et
Gris

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR DE
**Monuments en Marbre et
Granit, Ouvrages de Batisses
et de Cimetières, etc.** de toutes
descriptions

ESTIMATIONS DONNÉES
SUR APPLICATION

EN GROS ET
EN DETAIL

Cote - des - Neiges
MONTREAL

Telephone Bell : 419 1466 (Connection gratuite pour Montreal)

Bureau et Atelier : COTE-DES-NEIGES, Montreal

combattre avec énergie tout ce qui tend à détruire notre caractère national mais nous devons respecter chez les autres les droits que nous réclamons pour nous. La lutte que nous avons à faire est toute pacifique; il ne s'agit plus de combattre des ennemis les armes à la main, mais de rivaliser comme race avec des frères par l'instruction, le travail et la probité.

**

Nous devons surtout travailler à nous rendre dignes de la grande mission que nous sommes appelés à accomplir sur cette terre libre d'Amérique; et pour cela nous devons nous inspirer des belles traditions de patriotisme des grands jours d'autrefois. Ce patriotisme doit être éclairé, sincère, généreux, mais il ne doit pas être exclusif; l'amour de son pays n'implique pas la haine des autres peuples; on peut aimer sa patrie, sans haïr celle de son frère. On prouve moins son patriotisme sur le champ de bataille, en tuant ses semblables, en ruinant et dévastant, qu'on le prouve au sein de la paix, en encourageant la culture des arts, en aidant l'œuvre si grande et si belle de la colonisation, en développant les ressources de l'agriculture, en améliorant le sort du peuple, en lui donnant de bonnes lois, en soulageant ses misères et en l'aidant à supporter les lourds fardeaux de la vie. «La véritable patriotisme, a dit un homme d'Etat, consiste à enrichir son pays, plutôt qu'à ravager les pays voisins.»

Si les Canadiens qui sont tombés sur le champ d'honneur et qui sont morts sur l'échafaud sont dignes de notre admiration; si Papineau et Nelson ont droit à notre admiration pour les luttes héroïques qu'ils ont faites dans l'intérêt de leurs concitoyens, les Laval, les Lafontaine, les Baldwin, les Morin, et les viger, et, ayons le courage de le dire, les Dorion et les Cartier, peuvent compter sur notre reconnaissance, parce qu'ils ont contribué par leur travail et leur initiative intelligente, au progrès et à l'agrandissement de notre patrie, à la conservation de notre nationalité et au prestige de la race française en Amérique. Et n'oublions pas notre clergé, si distingué et si national, en fondant ces maisons d'éducation qu'on admire tant et dont on a droit d'être fiers, il a donné des preuves irrécusables d'un véritable patriotisme. Ajoutons que les apôtres de la colonisation sont des patriotes et qu'il faudrait bien des ministres pour éclipser les services rendus au pays par les pères Labelle et Lacasse, dont le dévouement sans bornes démontre à l'évidence que le prêtre reste citoyen et que la religion sert toutes les grandes causes.

**

Nous ne devons jamais oublier que notre ennemi le plus dangereux, c'est nous: les Canadiens qui ne parlent pas notre langue ne sont pas des ennemis; ils ne sont que des émules; ils ont cessé d'être nos ennemis le jour où, obéissant aux lois de la civilisation, l'Angleterre, sous la noble inspiration d'une reine illustre, nous a conviés au banquet des libertés politiques. Dès ce jour-là

nous sommes devenus tous solidaires et avons pris l'engagement solennel d'oublier les vieilles haines et de les sacrifier au profit des institutions nouvelles, gage précieux d'un avenir plus heureux. N'oublions jamais ces vérités si nous voulons ne pas voir disparaître le calme qui a suivi la tempête de 1837. Liés les uns aux autres, comme les branches d'un même arbre, les diverses races qui vivent au Canada doivent accepter cette solidarité de leur existence, que les circonstances plutôt que leur volonté leur ont imposé; elles doivent se nourrir de la même sève, et notre sol est assez riche pour leur en fournir en abondance. Et puisque les uns sont forcés de renoncer à l'espoir de régner sur les ruines des autres, elles doivent toutes s'unir d'une manière sympathique, avec une noble et généreuse franchise et travailler de concert à assurer les destinées que la Providence nous ménage. L'intérêt général du Canada, qui est notre patrie commune, doit dominer les intérêts de race et de caste; nous ne devons pas oublier, nous, les habitants de ce pays, appelés à créer un grand peuple, que si nous sommes Français, Anglais, Ecossais ou Irlandais, nous sommes aussi Canadiens; et que ce titre peut suffire à notre orgueil, comme il doit satisfaire notre légitime ambition. Nous descendons des plus fortes races du monde et nous sommes appelés, non à perpétuer sur ce continent des haines surannées, mais à y constituer une grande nation dont les destinées sont belles dans les desseins providentiels.

Disons avec Lamartine, en présence du noble représentant d'une de ces illustres races:

«C'est à l'union de ces deux peuples que nous devons ce jour de bénédiction dans les trois mondes; resserrons notre alliance dans les liens de cette fraternité européenne dont vous êtes les missionnaires près de nous. Une politique mesquine et jalouse, une politique qui voudrait rétrécir le monde pour que personne n'y eût de place que nous, une politique qui prend pour inspiration les vieilles antipathies nationales, au lieu de s'inspirer des sympathies; cette politique, messieurs s'efforce en vain de briser ou de relâcher par des tiraillements pénibles, les relations qui unissent l'Angleterre et la France. L'Angleterre et la France resteront unies; nous sommes à nous deux le pédestal des droits du genre humain. La liberté du monde a un pied sur le sol britannique, un pied sur le sol français: la liberté, la civilisation pacifique s'éleveraient une seconde fois dans les flots de sang si nous nous séparions...»

«Quand les mêmes pensées se communiquent, se pénètrent ainsi à travers les langues, les intérêts, les distances; quand les âmes de deux grands peuples sont d'intelligence par l'élite de leurs citoyens et commencent à comprendre la mission de liberté, de civilisation, de développement que la Providence leur assigne en commun; quand cette intelligence harmonie, cet accord, reposent sur la base de principes éternels aussi hauts que Dieu qui les inspire, aussi impérissables que la nature, ces peuples échappent, par la hauteur de leurs instincts, par l'énergie de leur attraction, aux dissidences qui voudraient en vain les désunir.»

" Leur amitié, leur sympathie, se rejoignent dans une sphère de pensées et de sentiments où les dissentiments politiques ne sauraient les atteindre . . . "

* * *

Tous les hommes naissent égaux et libres , et s'ils ne peuvent conserver l'égalité sociale ils ne perdent jamais le droit qu'ils ont à l'égalité politique ; égalité qu'ils ont de par la nature et qu'ils doivent avoir de par la loi.

Notre premier droit est donc pour la liberté ; et notre premier devoir est de la garder intacte, de la défendre comme nous défendons notre vie. Pour cela, surveillons nos institutions politiques ; regardons les toujours d'un oeil jaloux ; développons-les, perfectionnons-les, mais ne les détruisons pas. En elles nous avons pu trouver la liberté ; hors d'elles nous la perdrons. Méfions-nous de l'inconnu, vers lequel les peuples les plus sages se sentent entraînés comme s'ils étaient pris de vertige, et n'oublions pas que bien des peuples ont versé le plus pur de leur sang, pour gagner moins de libertés que nous en avons.

Avant le christianisme, la conquête d'un peuple était son esclavage. Pourquoi ? Parceque ce peuple n'avait pas d'institutions politiques ; le sol, la terre était toute la patrie. Mais aujourd'hui que les institutions politiques sont devenues partie intégrante de la vie des peuples, la base et la condition de leur existence et de leurs libertés la conquête n'a plus les mêmes conséquences, du moins à certains points de vue. Voyez ce qui est arrivé à nos pères. Vaincus sur les plaines d'Abraham, ils sont restés libres et Français ; et après plus d'un siècle de domination, leurs descendants accourus de toutes les parties de de l'Amérique, ont pu, il y a cinq ans, réunis sur ce qui fut autrefois un champ de bataille, devenu un sanctuaire, où notre nation s'agenouilla pour recevoir la bénédiction du prêtre, chanter les louanges de la patrie française, près de ces deux tombes ouvertes pour recevoir deux héros sous la bouche des canons de la citadelle de la vieille cité de Champlain, à l'ombre de l'étendard royal que la mère et la fille nous ont appris à chérir, et dans cette belle langue que nous aimons tant, emblème de notre nationalité et monument impérissable de notre fidélité à la grande race qui nous a donné la vie.

* * *

J'ai parlé de la langue française, arrêtons-nous un instant pour la saluer avec respect et amour. C'est par elle que la foi a été enseigné sur les rives de nos fleuves et dans la solitude de nos bois, aux sauvages que Dieu avait jetés errants sur ce continent, c'est par elle que nos ancêtres ont défendu leurs droits, c'est par elle que nous avons conquis nos libertés, et c'est par elle que la France, après cent ans d'oubli, reconnut ses fils du dix-huitième siècle, en couronnant, sous les voutes du plus auguste sanctuaire des lettres, le poète distingué qui a su immortaliser son nom en chantant des hymnes à la patrie.

Ce reflet de gloire qui nous arrive du vieux monde,

nous impose de nouveaux devoirs ; au premier desquels nous devons placer la nécessité de tirer le peuple de sa léthargie et de faire parvenir jusqu'à lui les bienfaits de de l'instruction. L'ignorance c'est la misère, l'instruction c'est la fortune ; l'ignorance c'est l'esclavage, l'instruction, c'est la liberté. La mère doit son lait à l'enfant qu'elle a mis au monde ; le père lui doit le pain ; la société lui doit l'instruction. Et ce peuple que nous devons instruire, c'est le vrai peuple ; celui qui travaille ; laboureurs et artisans ; les pères nourriciers du genre humain, ceux qui construisent, ceux qui sèmeat, mais qui, hélas ! ne récoltent pas toujours. Ouvrons à ceux-là, et à deux battants, les portes du temple qui répand sa lumière bienfaisante sur le monde ; assurons-nous que cette lumière pénètre jusqu'aux plus humbles chaumières ; et avec elle faisons y arriver ces paroles de Lamennais : " Hommes de travail, prenez donc courage, ne vous manquez point à vous-mêmes et Dieu ne nous manquera point. Chacun de vos efforts produira son fruit, amènera dans votre sort une amélioration, d'où successivement en sortiront d'autres plus grandes, et de celles-ci d'autres encore, jusqu'au jour où la terre, pleinement renouvelée, sera comme un champ dont une même famille recueille et partage en paix la moisson."

Si l'amour des nôtres n'est pas assez puissant pour nous encourager à travailler à leur instruction, souvenons-nous que celui qui est maître de l'éducation, suivant la pensée de Leibnitz, peut changer la face du monde ; et peut-être que, provoqué subitement, notre intérêt nous fera voir ce que le devoir seul n'aura pu nous indiquer. Un homme d'Etat le disait dans une mémorable circonstance : " C'est l'instruction et non le canon qui désormais sera l'arbitre des destinées du monde ; " et, Emile de Girardin a proclamé une grande vérité quand il a dit que " dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus qu'un moyen de le gouverner, c'est de l'instruire. Et pourquoi ? parce que, dit le même écrivain, si l'instruction des peuple met en danger les gouvernements absolus, leur ignorance, au contraire, met en péril les gouvernements représentatifs " . . . Oui, nous ne le dirons jamais assez, notre condition politique nous a rendu l'instruction obligatoire, dans ce sens qu'elle est indispensable. Autrefois un homme seul était appelé à gouverner les peuples ; dans ce temps-là toutes les richesses de la nation étaient prodiguées à faire de cet être unique, une espèce de demi-dieu, à l'orner de tous les dons de l'intelligence et du cœur. Aujourd'hui, c'est le peuple qui gouverne ; son instruction est donc une nécessité, une conséquence même du système politique qu'il s'est donné.

Je vous ai déjà parlé de l'exclusivisme comme d'un grand ennemi du patriotisme ; laissez-moi vous en dénoncer un autre, qui n'est pas moins dangereux, mais qui est plus rare : c'est l'égoïsme. L'un est le fanatisme du patriotisme, l'égoïsme en est la négation. Par celui-là l'homme bannit de son cœur tout ce qui n'est pas du pays ; par celui-ci il en rejette tout le genre humain pour se complaire et s'abîmer en lui-même. L'égoïste est un être froid, vil et méprisable, il ne pense qu'à lui, ne son-

ge qu'à ses intérêts. Insensible à l'amour, il ne tolère que comme nécessité et ne voit qu'un fardeau désagréable dans les joies de la famille et que sacrifices inutiles et stériles dans le dévouement à la chose publique. L'égoïste est généralement avare; son argent est son dieu; ses compatriotes ne sont pour lui que des êtres à exploiter et quand il fait de la politique, ce n'est pas pour les servir, c'est uniquement pour avoir des honneurs qu'il ne mérite pas et des salaires qu'il ne gagne pas.

Son cœur raccorni ignore toutes les pures volontés d'un noble sentiment. Et ce qu'il y a de plus regrettable, pour les vrais amis du pays, cet égoïsme a donné naissance à un esprit de parti qui menace de tuer pour toujours cet esprit de patriotisme qui pourrait faire de nous de grands citoyens. L'esprit de parti nous fait voir des ennemis là où il n'y a que des adversaires; des génies et des rosières chez tous ceux qui sont du camp; des imbéciles et des scélérats chez tous ceux qui n'en sont pas. On s'insulte avec plaisir, on se traîne dans la boue avec bonheur, et quand on a mis en lambeaux la réputation de tous nos hommes publics, quand on a amoncelé ruines sur ruines, on est étonné de voir notre prestige national diminuer et notre race perdre la légitime influence à laquelle elle a droit. Cessons nos luttes fratricides, respectons nos adversaires et leurs opinions, et si nous ne pouvons partager celles-ci, combattons les avec modération et courtoisie; et si le sentiment national n'est pas assez fort chez nous pour amener ce résultat désirable, élevons-nous jusqu'à la pensée de la grande famille humaine qui doit être placée au-dessus de la patrie, non dans nos affections, mais dans notre raison. Sans songer à la république universelle, utopie que je laisse aux rêveurs, il est permis, il est nécessaire même de se souvenir que les peuples ont entre eux les mêmes relations que les familles ont entre elles, et sont soumis aux mêmes règles, guidés par les mêmes principes. Les hommes ne doivent jamais oublier qu'ils ont le même jardin pour herceau et la même femme pour mère.

Dispersés à travers le monde, séparés par les océans et les continents, ils ont des mœurs et des lois différentes, mais non hostiles; et quand les intérêts de la grande famille humaine sont en danger, ils doivent les appuyer et les soutenir comme des frères appuient et soutiennent les intérêts de leurs frères.

Comme le demande Lamartine :

"Est-ce que l'héritage des enfants de Dieu sur la terre ressemble à cet héritage borné du père de famille, où les fils ont une part d'autant moins large qu'ils en donnent une part plus grande à leurs frères? Non, vous le savez bien; le domaine du père commun des hommes est sans bornes; il s'étend avec la civilisation et avec le travail, à mesure que des races nouvelles se présentent pour la cultiver; c'est l'infini en espace, en droits, en facultés, en développements; c'est le champ de Dieu. Celui qui le borne, et qui dit aux autres, "vous n'y entrez pas," celui-là n'empiète pas seulement sur l'homme, il empiète sur Dieu lui-même: il n'est pas seulement dur et cruel, il est blasphémateur et insensé."

Ces vérités qui pourraient être ignorées des payens ne sauraient l'être des chrétiens.

Proclamés frères au pied de la croix, au moment où la divinité s'abîmait dans l'humanité, les hommes ont maintenant un signe de ralliement commun; et si leurs passions les entraînent quelquefois à oublier cet étendard sacré, dont l'ombre protectrice s'est répandue du Golgotha sur l'univers entier, la charité et la raison doivent s'unir pour leur rappeler qu'ils auront tous la même terre pour tombeau et la même croix pour monument.

J. G. YON,

IMPORTATEUR DE

Musique Vocale et Instrumentale

Marchand d'Instrument de Musique

Violons, Violoncelles, Guitares, Mandolines, Banjos, Autoharpes, Guitares-Zitares, etc. Cordes de première qualité pour toutes sortes d'instruments. Musique pour Piano, Orgue, Violon, Mandolines, Guitare, Banjo, Etc.

Aussi un assortiment de Musique Religieuse, Musique de Fanfare et d'Orchestre, Romances et Chansonnettes.

Le plus grand choix de musique en Canada

Une visite est respectueusement sollicitée.

No 1732, Rue Ste-Catherine

MONTREAL

Fournisseur de la plupart des Collèges et Couvents du Canada

Tél. des Marchands: No 59

Maison Vallières & Sénécal

Nous ne croyons pas être taxés de présomption en disant que notre maison occupe aujourd'hui une position de premier ordre parmi les établissements Canadiens-Français de la Métropole.

En établissant notre maison nous avions en vue trois motifs:

- 1° Tenir un stock de nouveautés de choix et d'actualité;
- 2° De servir notre clientèle avec probité et courtoisie;
- 3° De toujours donner pour valeur reçue à des prix de confiance.

Nous attribuons notre succès à ces trois points importants qui sont absolument essentiels pour l'avenir, et le maintien d'une maison de commerce. Satisfaits de notre passé, nous sommes confiants qu'au continuant dans la voie progressive que nous nous sommes tracée, nous continuerons à mériter la confiance et le patronage de notre bonne population canadienne, à qui nous offrons nos sincères remerciements pour les faveurs qu'elle nous a prodiguées.

Avec considération nous demeurons,

Vos dévoués serviteurs,

VALLIERES & SENECAL,

Marchands de Hautes Nouveautés,

1487, Rue Ste-Catherine, Angle de la rue Wolfe, Montréal.

OPINION DE CARTIER SUR NOS INSTITUTIONS PROVINCIALES

L'indépendance désirable du Conseil Législatif nous a engagés, mes collègues bas-canadiens et moi, à remettre en usage le système des deux Chambres, nommées l'une par la Couronne et l'autre par le peuple. Si l'on me demande pourquoi nous n'aurions pas une seule Chambre, comme le Haut-Canada, je répondrai que les résolutions de Québec ont sagement prescrit que chaque province pourrait régler sa forme propre de gouvernement comme elle l'entendrait. L'article 41 de ces résolutions est ainsi conçu : " Les gouvernements et les législatures des diverses provinces seront continués comme leurs législatures actuelles respectives le jugeront à propos." Ainsi chaque province est libre d'établir le gouvernement particulier qui lui conviendra. Le difficile était de trouver le système convenable pour chaque province. Le Haut-Canada n'est habité que par une seule race, il en est autrement du Bas-Canada. Je ne crois pas que la dualité de races soit un désavantage pour nous, mais il nous faut un système que trouvent acceptable les populations de races et de religions différentes qui habitent le Bas-Canada. Le Haut-Canada, en ne voulant avoir qu'une seule Chambre a été mû par un désir d'économie. Quant à nous, nous n'avons pas eu ce motif suffisant. Ce n'est pas pour une épargne de £15,000 à £20,000 que nous refuserions de donner plus de dignité à nos institutions législatives. En pareille matière, l'économie ne doit pas être la principale chose à rechercher, et j'espère que mes amis partageront cette opinion.

Les populations du Bas-Canada sont beaucoup plus monarchistes que celles du Haut-Canada; elles apprécient davantage les institutions monarchiques, hormis, toutefois, les démocrates avancés, comme il s'en trouve quelques-uns dans cette chambre. Ceux-là vont me désapprouver; mais je n'y ai pas regret. Pour avoir leur approbation, il me faudrait favoriser beaucoup trop leurs idées et manquer par là même au premier de mes devoirs.

Quoique l'on ne puisse en Canada, établir une aristocratie fondée sur la naissance ou sur la propriété, on ne doit pas oublier, cependant, que la Constitution de 1791 avait posé les bases d'une institution aristocratique établie sur le droit de naissance; mais on n'y a pas donné suite. Le Haut-Canada veut tenter une expérience; sans nous permettre de lui offrir un avis, nous pouvons bien dire que l'on a déjà essayé ailleurs plusieurs fois, de gouverner avec une seule Chambre, notamment aux Etats-Unis, où la doctrine démocratique est poussée très loin; essai malheureux, l'on est bientôt revenu de cette erreur. Ainsi a été encore consacrée l'utilité d'une seconde Chambre. Dans ces Etats, il est vrai, les membres du Sénat ne sont pas nommés à vie; mais leur élection diffère de celle de la Chambre basse. On doit aussi remarquer que les sénateurs y sont élus pour un plus grand nombre d'années que les représentants.

Avec la responsabilité ministérielle, un Conseil électif est une anomalie; au lieu d'apporter plus de force à la

constitution, il est cause d'embarras. Si, dans le Bas-Canada, on avait eu tout de suite le système de la responsabilité, jamais la constitution de 1791 n'aurait été renversée.

Voilà ce qui nous a engagés, mes collègues et moi, à avoir une seconde Chambre. Les membres en seront nommés à vie, pour les circonscriptions territoriales prescrites par le statut. Il pourra se produire des conflits entre les deux Chambres. Le fait est que, dans l'histoire de tous les peuples soumis à un gouvernement constitutionnel, on voit ces deux corps politiques s'entre-choquer, quelquefois la situation devient grave, il faut alors user d'une extrême prudence; il faut aussi être attentif à l'opinion publique.

Mais l'opinion publique que j'ai en vue n'est pas ce produit d'une tempête populaire, qui ne cherche qu'à tout renverser. Le mieux sera toujours d'éviter, et à tout prix, le choc des corps politiques.

Dans le Bas-Canada, je le répète, nous sommes monarchistes conservateurs; et nous voulons prendre les moyens d'empêcher la tourmente populaire de jamais bouleverser l'Etat.

Par les résolutions l'on propose de donner au Bas-Canada soixante-cinq députés, en conservant les circonscriptions électorales de maintenant. Dans le plan fédéral, le Bas-Canada aura toujours ce même nombre de représentants. Il a, en quelque sorte, la position d'honneur, il sert comme de pivot à tout le rouage constitutionnel. Il est important de ne pas nous départir à la légère de cette position, d'un pareil rôle. C'est pourquoi, les circonscriptions électorales ne pourront être changées qu'au consentement des trois quarts des membres de l'Assemblée législative.

On a cherché à effrayer la population anglaise du Bas-Canada à ce propos. Mais elle n'a rien à craindre. Il y a aujourd'hui dans le Bas-Canada seize circonscriptions électorales qui fournissent à la population anglaise ou protestante sa bonne part de représentation: Ottawa (comté), Argenteil, Shefford, Richmond et Wolfe, Compton, Stanstead, Missisquoi, Brome, Huntingdon, Sherbrooke, Mégantic, Châteauguay, Montréal-Ouest, Montréal-Centre, Québec-Ouest et Gaspé. A la vérité, ce n'est qu'un quart de la représentation totale; mais comment ce quart pourrait-il être opprimé? Supposons qu'on veuille donner un nouveau membre à tel district, les autres districts, jaloux de leur influence, s'y opposeront naturellement. En outre, dans plusieurs autres comtés, il existe une minorité anglaise assez importante pour pouvoir y exercer une influence très sensible: Pontiac, Bonaventure, Québec-Centre, Montréal-Est, Montcalm, etc. Voilà assurément qui doit rassurer ceux de nos concitoyens anglais et protestants qui désirent, comme moi, que l'harmonie règne toujours entre nous. Les anciennes luttes ne sauraient renaître, soyons en bien convaincus.

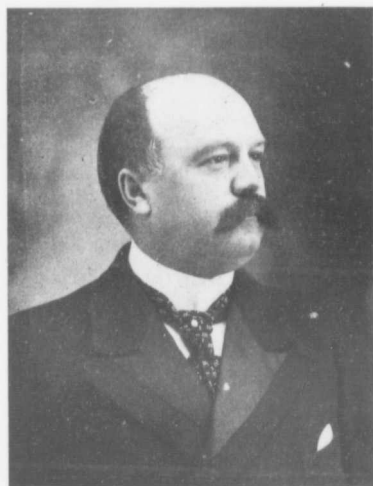
On propose d'appliquer au gouvernement du Bas-Canada le système de la responsabilité ministérielle. Il y faudra un commissaire des Terres de la Couronne, un procureur-général, un ministre des finances, un secrétaire

provincial et un président du conseil. Mais cela ne sera pas bien coûteux. D'ailleurs, encore une fois, nous ne devons pas trop regarder à la dépense, quand il s'agit d'avoir un bon gouvernement. Aux Etats-Unis, il y a ce qu'ils appellent la responsabilité directe au peuple. C'est là un vain mot, puisque les fonctionnaires ne peuvent être déplacés qu'à l'expiration de la durée de la charge présidentielle. Profitions de l'exemple. Avec cette responsabilité, dans le gouvernement provincial, la durée des législatures serait forcément plus courte, et il nous faudrait nous résigner à vivre au milieu d'une continuelle agitation électorale, comme on fait aux Etats-Unis, où les honnêtes gens s'éloignent de la politique, dont ils sont de plus en plus dégoûtés. Le régime démocratique poussé aux dernières limites en est à présent au règne de la peulace.

Et adoptant la responsabilité ministérielle et donnant à la législature une durée de quatre ans, nous évitons l'inconvénient des trop fréquentes élections. Les honnêtes gens n'auront alors aucune répugnance à s'occuper de la chose publique, et ils pourront combattre avec avantage les extravagances de la démocratie turbulente.

M. FORTIER.—Quel inconvénient y aurait-il donc à n'avoir qu'une Chambre ?

M. CARTIER.—Conservateurs d'éducation monarchique, notre devoir est d'entourer nos institutions politiques de tout ce qui peut contribuer à leur stabilité.



M. RAYMOND PREFONTAINE, M. P.

Nous sommes très heureux de présenter à nos lecteurs le portrait de notre distingué maire de Montréal, M. Raymond Préfontaine.

Parmi les nombreux politiciens éminents de Montréal et de la province de Québec, il n'y en a pas de mieux connus de vue et de réputation que M. Raymond Préfontaine, le membre dévoué représentant le comté de Maisonneuve, formellement membre pour le comté Chambly. Depuis l'annexion d'Hochelega à la ville, en 1883, il a représenté cette division au Conseil de Ville, et a officié comme président du Comité des chemins, une des positions les plus importantes dans notre administration municipale. Il est maintenant maire de la métropole du Dominion, ayant été appelé à cette importante position le 1er février dernier, par le vote unanime de ses concitoyens.

Comme tout homme qui se mêle de bonne heure aux intrigues de la politique, possédant de fermes et fortes convictions, il s'est naturellement fait beaucoup d'adversaires mais pas d'ennemis dangereux. Les premiers étaient une conséquence naturelle après les terribles luttes qui eurent lieu dans son comté, mais ils reconnaissent tous et admirent les bonnes qualités de cœur et d'esprit qui l'ont rendu si populaire parmi ses partisans immédiats. Défait en 1878, il résolut de se dévouer à la pratique de sa profession, mais en 1886 ses concitoyens le prièrent avec tant d'instance de se présenter, qu'il céda à leur désir et embrassa de nouveau la cause libérale et

Hipphone Poupard DOMINION COAL and WOOD YARD		Bell Tel. 737
Charbon et Bois		
393, rue Craig, Montreal Coin de la rue Sanguinet		En Gros et en Détail



Ouverture de Modes

Chapeaux pour Dames

Invitation Spéciale.

Madame.—La maison de PAUL & CIE de PARIS, rue St-Honoré, avec succursale à Florence, Italie et Genève, (Suisse), à ouvert une succursale dans cette ville, au No 1376 RUE STE-CATHERINE. Vous êtes chaleureusement prié d'y faire une visite. Vous y trouverez un choix de Chapeaux, Plumes, Fleurs, Rubans, objets de fantaisie, etc., directement importés, et comme telles, ces marchandises sont extra. Venez voir et certainement vous serez satisfaite et vous ne regretterez pas votre temps quand même vous n'auriez pas besoin de rien, car il vous fait tous les jours plaisir de voir de la belle marchandise.

Votre très oblige,

LINA de PAUL, Gérante et Propriétaire.

nationale dans Chambly, la scène de ses premières luttes politiques.

Nous nous rappelons encore avec orgueil la brillante victoire qu'il remporta à cette occasion; sa chaude éloquence et l'ardeur avec laquelle il se jeta dans la lutte lui attirèrent l'admiration et l'estime de ses adversaires.

Depuis lors, M. Préfontaine s'est dévoué exclusivement aux affaires municipales, pour lesquelles il a déployé une aptitude remarquable.

Depuis qu'il est président du Comité des chemins, un grand nombre d'améliorations publiques ont été accomplies, desquelles plusieurs avaient été suggérées avant, mais personne avait eu le courage de les mettre à exécution.

Grâce à son esprit d'initiative et entraînant, nous avons vu une construction continuelle de trottoirs et de rues qui font honneur à la ville.

M. le maire Préfontaine a l'heureux pouvoir de gagner, non seulement la sympathie du public, mais encore l'approbation et la coopération cordiale de ses collègues. Nous pouvons, sans préjudice, l'appeler le "Baron de Haussman" de Montréal, et comme son prototype, il est l'ennemi de la routine, de la bête et de la poussière. Son rêve le plus cher est de nous donner une métropole dont le siège sera celui d'une ville bien entretenue, et qui comparera favorablement avec les villes les plus prospères du Vieux Monde.

M. Préfontaine est un des promoteurs les plus actifs de la construction du pont entre Montréal et Longueuil, et il s'étend avec enthousiasme sur les avantages qui en reviendront.

Il ne se décourage jamais devant les obstacles au progrès, et est toujours sur la brèche prêt à plaider et à défendre son droit dans les circonstances les plus difficiles. M. Préfontaine est commissaire des écoles catholiques, et on le trouve toujours du côté du parti qui désire donner une éducation libérale et large aux Canadiens.

Nous avons déjà parlé de la haute estime dont il jouit à Chambly, et à Hochelaga c'est la même chose. Rouges ou Bleus, tous sont unis en sa faveur; tellement qu'il a été élu par acclamation plusieurs fois, et il est également sûr d'être réélu chaque fois qu'il se présentera.

Raymond Préfontaine naquit à Longueuil le 15 septembre 1850, et est le fils de Toussaint Préfontaine, cultivateur honnête et industrieux, très respecté à Longueuil et dont les ancêtres vinrent d'Orléans, France, en 1660.

Il fit ses études classiques au collège des Jésuites, à Montréal, et après avoir étudié le droit sous le feu Juge Sir A. A. Dorion, fut admis au barreau en 1873.

Depuis il a constamment pratiqué sa profession à Montréal, d'abord avec M. J. A. Perkins, C. R., ensuite avec l'hon. W. Prévost, et plus tard avec M. D. Major. Il fut associé à M. E. Lafontaine, ex-M. P. P., plus tard formant la société de Robidoux, Préfontaine, St-Jean & Gouin, et maintenant il est à la tête de la maison Préfontaine, St-Jean & Archer.

Élu en 1875, à l'âge de 25 ans, membre du Parlement pour le comté de Chambly, il fut défait en 1878; réélu en

1879; défait en 1881; et il fut élu à la Chambre Fédérale en 1887 et réélu pour le même comté en 1891. En 1896, après avoir refusé la nomination libérale pour Chambly, qui était uni à Verchères, M. Préfontaine accepta la nomination qui lui fut offerte unaniment par les libéraux de Maisonneuve, un nouveau district électoral qui avait été formé d'une partie du vieux comté d'Hochelaga. Il accepta la dite nomination et fut élu avec honneur par une majorité de 1,800 voix.

M. Préfontaine fut uni, par les liens du mariage, au mois de juin 1876, à Mile Hermantine Rolland, fille de feu le sénateur J. B. Rolland,

M. Préfontaine est père de trois fils robustes qui, il espère, continueront les traditions de leur père et seront de bons libéraux, pour le plus grand bénéfice de notre pays. Nous souhaitons plusieurs années de bonheur et de prospérité à notre maire distingué, afin qu'il jouisse longtemps de la confiance de ses compatriotes et qu'il exerce ses dons splendides au profit de la ville et du pays.

Quincaillerie Générale

Coutelleries, Canifs,
Ciseaux, Couteau de table,
Razoirs supérieur et bien
connus du public.



SERRURES de sûreté,
OUTILS pour tous les Métiers,
GLACIERES
TONDEUSES pour l'herbe,
OUTILS de jardins, etc.

L. J. A. SURVEYER
6, rue St-Laurent Montréal

Quelque chose d'intéressant à lire

ASSORTIMENT COMPLET DE
CHAUSSURES DE TOUT GENRE

Chaussures en patens de première qualité.	Chaussures d'enfants de toutes sortes et en grandes quantités.
Chaussures de couleurs les plus variées.	Chaussures importées pour hommes dans les derniers goûts.
Chaussures de dames dans les formes les plus nouvelles.	Rappelez-vous que nos prix sont les plus populaires.

J. B. A. CORBEIL

331a, RUE SAINT-LAURENT - MONTREAL

P.-G. MARTINEAU

L'échevin Martineau est né le 24 avril 1888, dans le quartier qui l'a élu par acclamation aux dernières élections municipales, et connu alors comme le village de la Côte St-Louis. Il fit un cours d'études au collège Ste-Marie et après avoir étudié le droit sous MM. St-Pierre, Laflamme et Béique, il fut admis au barreau en 1879. Il entra presque aussitôt après en société avec MM. Mercier, Beausoleil et Choquet, avec lesquels il demeura pendant près de douze ans. Il pratique aujourd'hui sa profession avec M. R. Delfausse et leur société Martineau et Delfausse possède la confiance et l'estime générales de leurs confrères et du public.

M. Martineau a été président du Club National en 1884, c'est dire qu'il s'est quelque peu occupé de politique active, il a également collaboré avec les journaux de son parti, il était le directeur du *Signal*, cette vaillante feuille dont on regrette déjà la disparition. M. Martineau est un ami des ouvriers, pas un de ces courtisans qui exploitent leurs misères, mais un ami sincère qui cherche constamment à améliorer le sort des travailleurs. C'est lui qui a fait fixer à \$1.25 le minimum du salaire des journaliers employés à la corporation, c'est lui qui a sur les ordres du jour une motion demandant à ce que les citoyens de Montréal seront seuls employés aux travaux civiques de leur ville, et il est un des échevins sur qui peuvent compter les tailleurs de pierre de Montréal pour obtenir protection et justice. L'échevin Martineau a aussi plusieurs autres réformes à son actif ou à l'étude, dont l'exécution améliorera considérablement la position des propriétaires, surtout les petits propriétaires, à Montréal.

L'ECHEVIN VITAL RABY

La tâche du biographe qui, sans réserve, sans réticence peut narrer la vie d'un homme et ne formuler que des éloges est facile, reposante et agréable. C'est l'impression que nous ressentons en écrivant le nom de l'échevin Vital Raby.

Parti, jeune encore, de sa paroisse natale St-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, il débuta dans sa carrière commerciale en société avec son frère J. B. Raby. Ensemble ils eurent une épicerie située au coin des rues Canning et Notre-Dame. Cette société fut dissoute après six années d'existence et M. Vital Raby continua seul le commerce, au coin de la rue Guy et Notre-Dame, 3 ans après il ouvrit une succursale au coin des rues Fulford et Notre-Dame. Un homme doué de toutes les qualités précieuses et solides qui font le parfait commerçant : probité scrupuleuse, droiture, affabilité avec chacun, exactitude, sens pratique des affaires, etc., est appelé à réussir dans n'importe quelle branche du commerce.

Monsieur Raby ne tarda pas à démontrer la vérité de cette assertion. La fortune lui sourit, le succès vint rapide, complet, éclatant et au bout de quelques années il devint un riche propriétaire foncier.

Se faire soi-même — être un self made man — est certainement un mérite, mais il trouve de suite sa récompense ; mais bien plus méritoires sont les actes d'un homme bienfaisant, qui, n'écoutant pas les suggestions de l'égoïsme, donne un bon conseil à celui-ci, un coup d'épaule à celui-là, une aide pécuniaire aux débuts d'un troisième, un secours opportun à un autre dans un moment de crise. Eh bien, cet homme bienfaisant nous l'avons nommé, c'est M. Vital Raby. Que de faits semblables sont venus à



M. VITAL RABY

notre connaissance qui seraient restés ignorés si la gratitude n'avait desserré les lèvres de ses obligés.

Voilà pour le commerçant et le philanthrope, disons un mot du citoyen et de l'homme public. Ses aptitudes comme homme d'affaires, comme financier jointes aux qualités énumérées plus haut ne devaient pas tarder à être proclamées par le "vox populi" et les concitoyens de la division sud du quartier St-Antoine, voulant lui donner une marque éclatante de la haute considération dans laquelle ils le tenaient, l'élirent comme échevin en février 1899 et n'enrent qu'à s'applaudir de leur choix.

Deux ans se sont écoulés depuis qu'il est investi de son mandat et déjà à l'Hôtel de Ville il a fait partie de nombreuses commissions, ses conseils ont un réel poids et il y jouit de toute la considération qui s'accorde aux hommes les plus influents de la cité.

Il est de plus un travailleur infatigable, veillant avec soin aux intérêts de sa division, ce qui fait dire à tous que ces intérêts ne pouvaient être placés en de meilleures mains.

Ses occupations d'homme public ne l'absorbent pas entièrement ; depuis un an il a fondé et présidé "The Merchant's Collecting Association of Canada," il s'est adjoint MM. J. O. Motard et Emile Lacroix qui, joignant leur activité à ses aptitudes et sa profonde connaissance des affaires, ont dès son début fait entrer cette nouvelle institution dans une voie toute parsemée de succès.

Là encore il est appelé à rendre de signalés services à un grand nombre. Placé comme intermédiaire entre deux grandes classes qui se rencontrent dans le commerce les débiteurs et les créanciers (en désaccord), combien de difficultés n'aplanit-il pas, combien d'intérêts en conflit ne mit-il pas d'accord ? D'ailleurs la combinaison qu'il a adoptée et sur laquelle est basée toute l'affaire dirigée par lui est très ingénieuse, très logique et très équitable.

De plus, en collaboration avec monsieur Motard, il met à profit son expérience d'administrateur et ses talents de financier en s'occupant activement de comptabilité et de successions, de liquidation et curatelle de faillite. Ces messieurs ont ouvert un bureau devenu important dès ses débuts.

Nous en parlons ici d'une manière incidente parce que, jugeant un homme il est difficile de ne pas juger en même temps ses œuvres. Puissent hommes et œuvres que nous aurons à apprécier, nous donner à accomplir la tâche facile, qu'il faudrait imiter, dont nous parlions au commencement de ces lignes. Nous aurions en outre alors la satisfaction de faire une bonne chose, parce que mettre sous les yeux de ses concitoyens un exemple vivant qu'il est bon de suivre, raconter la vie d'un homme qui ne peut être qu'une bonne chose de nature à produire de bons effets.



M. MICHEL LAROCHELLE

NOTRE FÊTE NATIONALE, occasionne tous les ans pendant une journée un déploiement de patriotisme. Cérémonies religieuses, discours, banquets, drapeaux, tout redit : "Avant tout je suis Canadien."

La Patrie Journal Canadien
pour les Canadiens

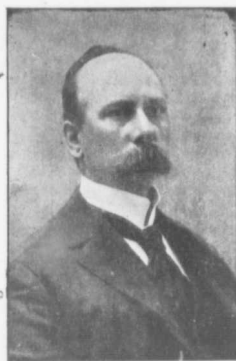
déploie aussi tous les 4 jours dans ses colonnes la note patriotique. Les questions brûlantes et

d'actualité sont discutées avec conviction et impartialité. Tous les membres de la grande famille canadienne française lisent LA PATRIE avec plaisir et profit. Comme medium d'annonces elle est sans rivale. EN VENTE PARTOUT UN SOU LE NUMERO.

Abonnement \$3.00 par année, \$1.50 pour six mois.

DEMANDEZ UN NUMERO PROSPECTUS

Bureaux : 77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal



J. Wilfrid Chapleau

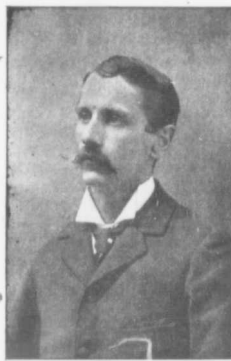
ETABLIE EN 1862

G. Chapleau & Fils

Manufacturiers et
Marchands de

Coffres-forts et
Poèles en Acier

Assortiment considérable
de toutes dimensions



J. Edouard Chapleau



Sont en usage

dans les Communautés Religieuses,
les Banques, les Bureaux de chefs-
lieux, les Hôtels de Ville, les bu-
reaux des Gouvernements, les Pres-
bytères, les Magasins, les Prisons,
Etc., Etc.



Styles et Grandeurs particulières fabri-
qués sur commande.



Spécialité — Réparation des Poèles en
Acier de MM. Laporte & Fils.



414, RUE ST-LAURENT

MONTREAL

Tél. Bell Est 1139.

Tél. Marchands 190

<p>Importateur de musique vocale et instrumentale aussi romances, chansons, mélodies les plus nouvelles. Avec un assortiment complet de cordes et accessoires nécessaires pour divers instruments</p> 	<p>Une visite est humblement sollicitée</p> <p style="text-align: center;">M</p> <p style="text-align: center;">Mme G. Bélanger</p> <p style="text-align: center;">1376, rue Ste-Catherine MONTREAL</p> <p style="text-align: center;"><small>ENTRE VISITATION ET PANET</small></p>
---	--

N. LACOSTE

389a, rue Craig MONTREAL

COMMERÇANT (Gros et détails)

De

Foin, Grain, Moulée, Fleur, Avoine, Etc.

AVIS — Je donne avis à mes clients et public en général que j'ai transporté mon magasin, au coin de la rue Claude, au No. 389a, RUE CRAIG



Le
Plus
Nouveau

Le NEW WILLIAMS . . .

Celle-ci est la machine que vous devez acheter, si vous desirez avoir une machine qui vous donnera pleine et entière satisfaction sous tout rapport

Bureau Central et Magasin :

246, rue St-Laurent
MONTREAL



M. THEO. C. GROTHE.

Le capitaine Théo. C. Grothe est né à Montréal le 12 avril 1879, et est le fils de l'ex-échevin Théodore A. Grothe.

Après avoir suivi un cours commercial chez les frères St-Viateur, il entra chez son père pour apprendre le métier de bijoutier comme ses ancêtres.

Quelques années plus tard, à peine âgé de vingt et un ans, il ouvra à son propre compte un magasin de bijouterie sur la rue Ste-Catherine.

Il possède aujourd'hui un des plus beaux établissements de bijoux au Canada.

M. Grothe n'est pas seulement homme d'affaires, mais il est aussi bon militaire; il fut gradué au rang de lieutenant en 1895 à l'école militaire de St-Jean, et gradué avec distinction au grade de Capitaine Commandant en octobre 1898.

Il est aussi bon tireur, et rapporta le premier prix au camp de Laprairie en 1896.

M. Grothe s'occupe aussi d'association athlétique et fut l'un des fondateurs des Montagnards, du club de baseball les Jennes Mascotte, et aussi du club Viger dont il est le président actuel, il est aussi vice-président du club Papineau. Il fait aussi parti de sociétés de bienfaisances, tel que l'Alliance Nationale, les Forestiers Indépendants et des "Ancient Order of United Workmen."

En politique, M. Grothe est libéral.





OLIVIER FAUCHER

Ecrire une biographie d'un citoyen éminent, qui, par son talent ou son génie, a tracé un sillon lumineux parmi ses contemporains, est pour l'historien une tâche facile et agréable; les matériaux abondent, il ne s'agit que de faire un choix judicieux. Mais quand il s'agit de peindre la carrière d'un homme modeste et utile, dont la vie a été une longue suite de devoirs accomplis, sans fracas, mais avec persévérance, le plaisir se double d'un sentiment d'entière satisfaction, juste récompense de la justice rendue à l'exemple donné.

Tel est le cas pour l'utile citoyen dont nous allons retracer brièvement la carrière.

Né à Montréal, le 5 janvier 1844, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui son superbe magasin de quincailleries, du mariage d'Olivier Faucher et de Catherine Picard.

Le jeune Faucher fréquenta l'école commerciale Doran d'abord, puis chez les Révérends Pères Jésuites, et, enfin, à l'Académie Archambault, dans laquelle il termina ses études. Armé d'un bagage littéraire et commercial suffisant, Monsieur Faucher débute dans la vie comme commis dans la ferronnerie chez son père qui, en 1849, avait ouvert un superbe magasin à l'angle des rues Craig et St-Antoine. Après être demeuré quelque temps dans cette position, durant lesquelles il s'appliqua avec la ténacité que nous lui connaissons à acquérir les connaissances requises par cette branche de commerce et à remplir à la lettre les devoirs de sa position, son père reconnaissant son mérite et désirant le récompenser du dévouement qu'il avait montré par le passé, l'admit comme son associé, et en 1876, il devenait le seul propriétaire de la maison Faucher & Fils, qu'il dirige encore aujourd'hui. M. Faucher est aussi propriétaire d'une manufacture de machines agricoles à Laprairie qui est des plus prospères.

Il est incontestable aujourd'hui que cette maison, qui embrasse tous les articles de quincailleries et les fourni-

tures pour voitures, est une des plus solides de Montréal et l'une de celles qui font le plus gros chiffre d'affaires à Montréal. Or, de nos jours, la concurrence est si vive, que sans des aptitudes spéciales pour le commerce, sans l'intuition et l'étude constante des variations du marché, sans une intégrité au-dessus de tout reproche doublée de l'urbanité qui attire les chalands, nul ne saurait triompher d'une manière permanente.

Or, ce triomphe, M. Faucher l'a accompli. Non seulement il a augmenté le chiffre de ses affaires, mais il a aussi pu en retirer des profits qui lui ont permis de faire des placements considérables sur la propriété dans le quartier où il a passé toute sa vie.

Un homme de la popularité de M. Faucher et de sa valeur ne pouvait rester complètement étranger aux affaires publiques. En 1900, cédant aux vives sollicitations d'un grand nombre d'électeurs, il se laissa mettre en nomination pour le poste d'échevin pour le quartier St-Antoine-sud. L'entrée de M. Faucher au Conseil de ville de la grande métropole a été une grande acquisition pour les intérêts publics et particulièrement ceux du quartier St-Antoine.

Sa connaissance pratique des affaires, sa compétence indiscutable en font un des membres les plus actifs du Conseil, au grand profit de ses constituants, la majeure partie, des ouvriers.

L'espace nous manquant, nous ne pouvons pas énumérer ici ce que M. Faucher a fait dans l'intérêt général, mais le temps lui rendra justice.

M. Faucher fait partie du comité des finances. Il fait aussi partie de plusieurs sociétés, entre autres, la Société Générale de Colonisation et un des membres du bureau de direction de l'Hôpital Notre-Dame.

M. Fauché a épousé, en 1870, Mademoiselle Virginie Chartrand, femme charmante, qui reçoit avec une grâce qui rappelle les grands salons de Paris, dans la superbe demeure qu'il a fait construire rue Dorchester.

<p>Nous invitons le public de nous rendre une visite afin de le convaincre sur les lieux sur la qualité de nos marchandises.</p>	<p>J. E. Bourdon Marchand- Cailleur</p> <p>1520, Sainte-Catherine Montréal</p>	<p>Ouvrage fait à ordre garanti</p> <p>Assortiment complet de hardes faites.</p>
--	---	--

BELL TEL. MAIN 4364

Fortunat Bourbonnière

AVOCAT

No. 97, rue Saint-Jacques

Edifice de la BANQUE D'HOUELAGA
(Autrefois Banque du Peuple)

Résidence : 1198, rue Notre-Dame
(Près Vintation)

MONTREAL

S. LACHANCE

M. S. Lachance, le populaire pharmacien de la partie est de Montréal, est originaire de St-Roch de Québec, où il est né le 19 avril 1847. Après avoir suivi les cours du séminaire de Québec il entra pour faire son stage chez M. Roch Dugal, pharmacien de St-Roch de Québec. Il alla ensuite s'établir à la Rivière-du-Loup (en bas). C'était au mois d'août 1868.

Pendant cinq ans M. Lachance persista dans la tâche de s'y former une clientèle; mais comptant enfin que le centre n'était pas assez considérable pour faire vivre un pharmacien, il décida d'aller tenter la fortune aux États-Unis. Il passa près de deux années dans la république américaine, durant lesquelles, en observateur perspicace et en travailleur consciencieux, il acquit d'amples connaissances tant de la pharmacie que des méthodes commerciales si avancées de nos voisins.

De retour au pays il entra chez M. James Goulden, de la rue Ste-Catherine, Montréal, comme assistant pharmacien. Enfin, en 1878, de concert avec son ancien patron, qui était aussi son beau-frère, M. Roch Dugal, il ouvrit une apothicairerie au coin des rues Visitation et Sainte-Catherine. Cette société fut dissoute en 1879, et M. Lachance s'établit pour faire affaires seul au No. 1538 rue Ste-Catherine, en février 1879.

M. Lachance est resté quinze ans dans ce dernier local. C'est là qu'il posa les bases de sa prospérité. Son succès fut même si grand qu'en 1894 il se voyait obligé, par l'augmentation des affaires, de transporter son établissement dans la superbe édifice qu'il occupe maintenant au No. 1594 rue Ste-Catherine. La pharmacie Lachance est certainement aujourd'hui l'une des plus achalandées de la ville et l'une des mieux garnies. On y trouve même plusieurs préparations spéciales dont M. Lachance a le monopole et le secret.

Mais M. Lachance ne s'est pas borné à faire sa propre fortune. Il a toujours eu en vue l'idée d'élever le niveau de la pharmacie. C'est ainsi qu'il a toujours combattu le système des longues veilles et le commerce du dimanche. Il prétend, avec raison, que quelques heures distribuées au cours de la journée suffiraient amplement pour les besoins du public si on s'en tenait strictement à la vente des drogues et des articles nécessaires pour les malades. Les confrères de M. Lachance ont à plusieurs reprises reconnu sa compétence et ses mérites en lui confiant les positions honorifiques dont ils disposent. C'est ainsi qu'il a été président du Collège de Pharmacie, président de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, et membre du Bureau des Examineurs de cette dernière association pendant une dizaine d'années.

L'intérêt de M. Lachance s'étend du reste à tout ce qui peut promouvoir les intérêts de la ville et du commerce en général. Il a été un des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal depuis sa fondation et vient d'être élu comme conseiller de cette chambre.

M. Lachance a épousé Marie-Elizabeth Normand le 26 mai 1868. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont un seul survit, Alphonse, maintenant âgé de 27 ans.

Le que l'on désire savoir



La parfumerie superfine qui a obtenu la médaille d'or à l'Exposition de Paris 1900.

La bijouterie de toutes sortes.

La maroquinerie diverse.

Les articles religieux en grand étiqueté.

Les articles de fantaisie en grand assortiment.

Vous les trouverez en gros et en détail à des prix très satisfaisants

K. Malouf Frères

114, rue Saint-Laurent.

Court Restaurant

Bell Téléphone
Main 2348

JOSEPH LARIVIERE, Propriétaire
Ancien Gerant du Club Canadien.



Ce Café est sans contredit le meilleur et le plus moderne des environs. Ce Café situé au centre des affaires est le rendez-vous d'une clientèle des plus choisis.

Bissonnette & Renaud

Près de la
rue Amherst

1514, Rue Ste-Catherine

Spécialité: Chemises sur commande

Importateurs de Merceries, Chapeaux pour Messieurs

Ayant réinstallé l'ancien magasin occupé par Vaillancour et Perras et ayant renouvelé le stock, nous sollicitons une visite du public afin de nous fournir l'occasion d'exhiber nos marchandises les plus nouvelles.

FOISY FRÈRES

Le magasin de Foisy Frères, située aux Nos 1760 et 1766 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Sanguinet, est un palais musical dont la réputation n'est plus à faire à Montréal. Cette importante maison canadienne fut fondée par trois frères dont les carrières sont intimement liées, bien qu'aujourd'hui les seuls propriétaires de l'établisse-

ment des affaires de la maison à Montréal. Comme le public montréalais a pu le constater, celles-ci ne se sont aucunement ralenties depuis cette époque, et la maison Foisy est plus populaire que jamais.

Le secret du succès de MM. Foisy se trouve dans leur manière franche et intégrè, dans leur habilité à saisir



G. W. FOISY



L. THÉO. FOISY

ment de Montréal soient MM. Geo.-W. et L. Théo. Foisy. Là se trouve tout ce que l'art moderne produit de plus perfectionné dans les pianos, orgues et machines à coudre.

L'aîné, M. Geo.-Wm. Foisy, est né à Gentilly, comté de Nicolet, le 17 mai 1857; M. Louis Théodule Foisy est né dans la même paroisse, le 21 février 1863.

Les MM. Foisy reçurent une bonne éducation commerciale, et passèrent quelque temps dans l'Est des États-Unis. En 1879, ils décidèrent de revenir au pays natal. Ils se fixèrent à Montréal, où, pendant quelques années, ils occupèrent diverses positions dans le commerce. Enfin, en 1883, ils se mirent en société pour ouvrir un magasin de machines à coudre et de pianos à Québec; mais au bout de quatre années, désirant un champ plus vaste, ils vinrent s'établir dans la métropole commerciale du Canada, avec l'intention arrêtée d'y conquérir une des premières places. Ils s'associèrent d'abord avec M. Camille Martel et ouvrirent magasin sur la rue Notre-Dame; mais trois ans plus tard, cette société fut dissoute et les MM. Foisy continuèrent seuls leur commerce au coin des rues Vitru et St-Laurent, puis aux Nos 431 et 433 St-Laurent.

En 1892, ils se trouvaient en position d'ouvrir une succursale à Québec, où ils ne tardèrent pas à reprendre la position qu'ils y occupaient et leur ancienne popularité.

1897, une réorganisation des affaires ayant été résolue, il fut décidé de dissoudre la société et que M. Alfred-Auguste Foisy garderait l'établissement de Québec et que ses deux frères, dont nous publions les portraits, conti-

neraient les affaires de la maison à Montréal. Comme le public montréalais a pu le constater, celles-ci ne se sont aucunement ralenties depuis cette époque, et la maison Foisy est plus populaire que jamais.

Le secret du succès de MM. Foisy se trouve dans leur manière franche et intégrè, dans leur habilité à saisir toutes les occasions, et à prévoir toutes les fluctuations du commerce et dans l'entente cordiale qui existe entre eux.

Les MM. Foisy ont été tour à tour directeurs de la Compagnie de Pianos Foisy et aussi co-propriétaires de la Montréal Water Wheel Co. Ils sont en outre membres actifs de la Chambre de Commerce et de plusieurs sociétés de bienfaisance. Depuis quelques années, les MM. Foisy, disposant de capitaux considérables, s'occupent aussi de spéculations sur la propriété immobilière, dans lesquelles ils obtiennent un succès bien mérité.

En somme, ils occupent une position éminente dans le monde commercial, où ils sont considérés comme des hommes de progrès, qui contribuent toujours au développement des affaires d'une ville.

M. MAURICE PERRAULT

Architecte

DÉPUTÉ DE CHAMBLY À LA LÉGISLATURE

Parmi les hommes dont notre pays s'honore, la plupart d'entre eux sont arrivés à la célébrité ou à la fortune après bien des années de lutte. On se glorifiait autrefois d'être de naissance illustre, on se fait honneur aujourd'hui d'être né pauvre et d'avoir été l'artisan de sa pro-

pre fortune. Etre vainqueur dans la lutte journalière du (Struggle for Life), voilà ce qui sacre les chevaliers d'aujourd'hui. Dans un pays démocratique, la seule noblesse est celle du cœur, et c'est là la seule véritable.

Le député Maurice Perrault est l'un de ces jouteurs victorieux. Sa clientèle déjà si nombreuse et toujours grandissante prouve que c'est un architecte très recherché dans notre pays et même aux Etats-Unis. Avec du cœur et de l'intelligence on réussit toujours.

Physionomie sympathique, abord sympathique, tout est sympathique dans cet homme à l'activité dévorante, qui trouve moyen, dans quelques instants, de rendre service à un administré qui s'adresse à son obligeance, et de brasser les affaires les plus étendues et les plus importantes. Qu'il soit à la fois député au Parlement, maire, architecte, etc., il n'en trouvera pas pour cela trop pesants pour ses épaules d'athlète politique ces fardeaux qui en écraseraient tant d'autres, car il est avant tout homme d'action, d'initiative et de progrès. Sa bienveillance est proverbiale, aussi est-il fort populaire.

Né à Montréal en l'an 1857, M. Perrault est le fils



d'un éminent architecte M. Henri Maurice Perrault et de dame Octavie Masson.

Après avoir fait ses études classiques au séminaire St-Sulpice de Montréal, ayant hérité de son père le goût pour l'architecture, il entra au bureau de ce dernier, et prit une grande part aux travaux si nombreux et si importants exécutés par cet architecte éminent.

Nous n'avons qu'à donner le nom de M. Maurice Perrault pour rappeler à nos lecteurs l'un des principaux architectes et ingénieurs civils du pays. Il se maria le 24 septembre 1874 à Melle Sara, fille de M. C. P. Hébert, un des associés de la populaire maison de gros Hudon Hebert et Cie.

Il nous fait plaisir, et nous sommes persuadés que nous intéresserons nos lecteurs en énumérant ici, les im-

portantes positions officielles que M. Maurice Perrault occupa durant sa carrière.

De 1888 à 92. Architecte officiel du district de Montréal pour le gouvernement Mercier, sous l'Hon. P. Garneau, ministre des Travaux Publics.

1889. Seul arbitre nommé par la Cour, dans le règlement des difficultés du Palais de Justice de Québec entre le Gouvernement Provincial et J. P. Whelan.

De 1889 à 95. Président du Bureau des Commissaires en expropriation à Montréal, pour les rues Notre-Dame, Ste-Catherine, Ontario, le Carré Viger et autres.

De 1892 à 94. Arbitre dans les difficultés du Gouvernement et de la cité de Hull au sujet de l'ancien Palais de Justice.

De 1889 à 1901. Architecte de la corporation de la cité de Montréal. A fait des études spéciales sur les constans à l'épreuve du feu.

Membre fondateur de l'Association des Architectes de la Province de Québec en 1890.

Membre associé de la Société des Ingénieurs Civils du Canada depuis 1898.

Membre de l'Association Américaine de Santé publique depuis 1894.

Elu par acclamation maire de la ville de Longueuil en 1898.

Réélu en 1900 après une lutte des plus intéressantes contre le Dr Trudeau.

A pris une part très active dans l'élection de M. Victor Geoffrion, député aux Communes pour Chambly-Verchères en novembre 1900.

Elu par acclamation le 3 décembre 1900 comme député à l'Assemblée Législative de Québec, pour le comté de Chambly, son adversaire, M. Antoine Rocheleau, ancien député, s'étant retiré de la lutte.

Ses prédécesseurs comme députés provinciaux furent J. B. Jodoin, Dr G. Laroque, R. Préfontaine, Dr S. D. Martel, l'Hon. L. O. Taillon, et Antoine Rocheleau.

Pour terminer cette esquisse biographique nous mentionnerons quelques-uns des travaux les plus importants qui ont été exécutés sous sa direction ou d'après ses plans jusqu'à ce jour.

Le Monument National, rue St-Laurent, Montréal.

La Banque du Peuple, succursale rue St-Jacques,

Le Palais de Justice, (Restauration), Montréal.

L'Eglise de Ste-Thérèse

L'Eglise de Ste-Anne de Varennes.

L'Eglise de St-Antoine de Longueuil.

Le Séminaire de Philosophie, Avenue des Pins, Montréal.

L'Université Laval, rue St-Denis, Montréal.

L'Académie du Sacré-Cœur, Montréal.

L'usine du Canadian Rubbet Co., rue Notre-Dame Montréal.

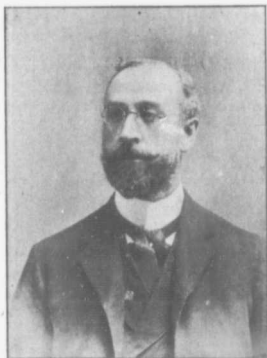
La Cathédrale de Victoria, Colombie Anglaise.

L'Académie du Mont-St-Vincent, à Halifax.

L'Hôtel de Ville de Valleyfield.

Le Spécialiste BEAUMIER

Medecin et Optic en Gradué aux Etats-Unis
20 ANS D'EXPERIENCE



Professeur à l'Institut d'Optique Américain
1854, Rue Ste-Catherine

Coin Cadieux, 3e porte Est



Est sans contredit le MEILLEUR FABRICANT de VERRES OPTIQUES et AJUSTEUR de LUNETTES, LORNGONS ET YEUX ARTIFICIELS de Montreal, pour BIEN VOIR de LOIN comme de PRES, RENFORCIR les NERFS OPTIQUES, CORRIGER les DEFECTUOSITES de L'OEIL, PREVENIR les NEURALGIES et GUERIR les MALADIES des YEUX.

Les CAS difficiles et même déjà abandonnés sont priés de venir nous VOIR et de porter nos CELEBRES LUNETTES ELECTRIQUE AMERICAINES.

Consultations et examens de la VUE, Gratuitement.
Ouvert de 8 a.m. à 9 p.m. Le dimanche de 1 à 4 p.m.

Qualité et Travail Garantis. Bas Prix.

Venez et Voyez.

N. B.—Nous n'avons pas d'agents sur le chemin. Prenez garde.

Cette annonce rapportée vaut \$1.00 en acompte sur un achat de \$5.00.

JEREMIE L. DECARIE, AVOCAT

M. Jérémie L. Decarie est né à Notre Dame de Grâce, le 30 août 1870. Il est le fils de M. D. J. Decarie, membre de l'Assemblée Législative pour le comté d'Hochelega. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal et au collège Ste-Marie. Se destinant à la profession d'avocat il suivit les cours de la Faculté de droit de l'Université Laval et fut admis au Barreau en 1896.

Vers 1892 il fit partie du Premier Parlement Modèle, comme Ministre de la Milice et il a toujours pris part aux aux grandes luttes politiques depuis cette époque.



En 1899 il fut élu président du club National, une des plus importantes organisations libérales du pays et cela suffit pour nous démontrer quelle place il occupe déjà dans l'estime du parti au triomphe duquel il s'est consacré.

Aux dernières élections générales en 1900, pour le Parlement du Canada, il était candidat libéral dans le comté Jacques-Cartier. M. Decarie est un lutteur. Sa phrase correcte et bien ordonnée, sa voix ferme et puissante, sa diction lente et bien scandée en font un orateur puissant et écouté.

Comme avocat, il a déjà remporté de brillants succès, mais c'est surtout dans les causes criminelles qu'il s'est le plus particulièrement distingué.

Tel. Bell Main 1387

Dorure : une Spécialité

Royal Silver PLAQUERS EN OR ET EN ARGENT ::

Plate Co.

Argenteries de Table et d'Ornementation, Articles de Fantaisie Réparés et Atgentés.



40, Cote St-Lambert, MONTREAL

Une Œuvre qui mérite d'être encouragée

Tous les amis de l'ordre social déplorent amèrement les effets néfastes de l'ivrognerie. Jusqu'à nos jours, les gouvernements se sont évertués à endiguer ce torrent dévastateur de l'abus des boissons par un relouement de sévérité dans leur législation pénale, mais il est maintenant bien constaté que le malheureux citoyen, sujet à cette passion, est souvent plus digne de compassion que de blâme. Ce n'est pas en lui enlevant sa liberté, en jetant sa famille dans la misère et le déshonneur, qu'on peut espérer ramener cette victime à de meilleurs sentiments. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les gouvernements ont déjà fait beaucoup d'efforts dans le but d'enrayer le mal, mais ils ont beau adopter des mesures restrictives concernant la vente des boissons, les sociétés de tempérance ont beau faire des efforts surhumains pour enrôler de nouvelles recrues sous leurs étendards, les apôtres de la tempérance et le clergé ont beau multiplier leurs écrits et leurs sermons pour démontrer toute la laideur de ce vice dégradant, toutes les ruines qu'il accumule, rien n'y fait, et comme le dit une revue médicale, à laquelle nous empruntons le passage suivant, le flot monte toujours ; les victimes de l'alcool encombrant les prisons, les hôpitaux, et les asiles d'aliénés ne suffisent au nombre des malades ; et les progrès du paupérisme marchent de pair avec la déchéance physique et morale des populations, sans que rien, pour le moment, permette de prévoir où s'arrêtera le mal.

Comment se fait-il donc que tant d'efforts généreux rencontrent si peu de succès ? C'est, à n'en pas douter, parce qu'on s'est toujours borné à combattre l'ivrognerie simplement comme un vice ou une mauvaise habitude, dont la victime pouvait facilement se débarrasser par l'exercice d'un peu de force de volonté, tandis qu'il est bien reconnu aujourd'hui que l'ivrognerie n'est pas seulement un vice, mais elle est aussi, dans la plupart des cas, une véritable maladie qui requiert un traitement physique comme l'aliénation mentale, ou toute autre maladie.

Les sommités médicales du monde entier s'accordent à dire que la cause première de cette maladie, c'est une tendance constitutionnelle à l'impression alcoolique ; c'est-à-dire que certaines constitutions sont plus sensibles à l'effet de l'alcool que d'autres. Cette maladie peut être acquise ou héréditaire, et elle est guérissable comme toute autre maladie. Ce qui le démontre bien, c'est qu'il y a des remèdes qui la guérissent aussi sûrement que la Quinine guérit la fièvre, et que certains spécifiques guérissent le choléra, etc.

Pour parler des remèdes qui guérissent l'alcoolisme, nous citerons, entre autres, celui qui d'après nous est le meilleur, et qui fut découvert par un M. Dixon, chimiste, qui, pénétré de l'importance de cette question sociale, a consacré plusieurs années de sa vie à en faire la recherche. Après de nombreuses expériences tentées avec beaucoup de patience, il réussit à perfectionner un remède d'une efficacité extraordinaire, au moyen duquel il a, depuis quelques années, guéri des centaines d'alcooliques, et il est persuadé que toutes les victimes de la

boisson pourraient se guérir si elles voulaient prendre ce remède ; et pour se convaincre de la véracité de ces avancées, il suffit de voir les nombreux témoignages que l'agence de la Cure Dixon à Montréal, reçoit continuellement de victimes guéries par l'usage de ce remède.

Inutile de répéter ici les descriptions navrantes des malheurs semés dans le monde par cette lèpre affreuse de l'alcoolisme ; il nous suffira de relire quelques lignes empruntées à un des plus illustres savants de la France contemporaine :

“ Qui est-ce qui arme la main de l'assassin contre son frère ?

“ L'ALCOOL.

“ Quel démon pousse le mari ivrogne à battre brutalement sa femme et ses enfants ?

“ L'ALCOOL.

“ Qui est-ce qui remplit les hôpitaux ? L'ALCOOL encore !

“ D'où vient la folie ? L'ALCOOL, toujours et partout !

“ Et sans parler de la ruine des familles dépossédées, déshonorées pour assouvir cette passion honteuse.

Hélas ! c'est toujours avec un serrement de cœur que l'on voit nos laborieux et robustes campagnards s'engouffrer dans les cantines les jours de fêtes et les jours de foires, où ils font des séances interminables, au milieu de la fumée de tabac, des jurons et des jeux ; c'est dans ces tavernes qu'ils laissent leur santé, leur moralité et le pain sacré de leurs femmes et de leurs enfants.

Aussi la ligue contre l'alcoolisme est une ligue sainte, et nous devons tous nous enrôler pour cette noble croisade.

Si les buveurs avaient le courage de renoncer à leurs petits verres qui les conduisent à l'artériosclérose, à la folie, au crime et à la vieillesse précoce, l'aisance renaîtrait dans les familles avec la joie et la paix.

Il faut que toutes les autorités religieuses et civiles, tous les braves citoyens s'unissent dans ce but.

“ Il faut que l'Autorité agisse, il y a trop d'estaminateurs chez nous, trop de cantines, de tavernes, de bouges, de bouchons, de gargottes, de tripots, de bastingues, de guinguettes et d'assommoirs pour finir.

“ Henri de Parville disait : “ Les astronomes et les philosophes s'évertuent à nous raconter comment aura “ lieu la fin du monde. Par réfrigération, par combustion, etc. L'imagination s'en donne à l'aise. Eh bien, “ si cela continue, ce n'est pas ainsi, certes, que se pro- “ duira la fin du monde. Nous mourrons tous bonnement “ par l'alcool ! C'est le poison qui détruit l'humanité “ bien avant toute catastrophe d'origine géologique ou “ cosmique. L'alcool, voilà réellement le destructeur de “ l'homme par excellence.

“ Unissons-nous donc au grand mouvement que de sa- “ vants médecins, de grands penseurs et des hommes de “ cœur ont soulevé contre l'horrible fléau de l'alcoolisme.”

C'est ce que Lamenais résumait si bien, dans son langage inimitable, dans les termes suivants : “ Savez-vous ce que boit cet homme dans son verre qui vacille et sa

main tremblante d'ivresse ? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants." Mais, heureusement aujourd'hui, nous pouvons entrevoir enfin une amélioration nouvelle aux difficultés du passé. Nous avons sous la main, dans le remède Dixon, une espèce de talisman, capable de contrebalancer les effets de la maladie physique de l'alcoolisme. Cette découverte répond à un besoin vivement senti jusqu'à nos jours, et comble une lacune importante dans l'organisation des moyens employés pour combattre le torrent de l'ivrognerie. Désormais, nous pouvons nous flatter d'avoir un remède approprié à la situation.

Le clergé et tous les apôtres de la tempérance ne sont pas suffisamment renseignés sur cette nouvelle ressource que le progrès met maintenant à leur disposition, et si l'on pouvait nous taxer d'exagération dans notre éloge, on n'aurait qu'à se rappeler l'appréciation qu'en faisait un jour le Rév. J. A. McCallen, P. S. S., de l'église St-Patrice, dans une conférence tenue devant un auditoire toire nombreux, à la salle Windsor, le jour de l'anniversaire du Rév. P. Mathieu. Le prêtre vénéré disait entre autres choses :

" Si je juge de la valeur du remède Dixon, par les guérisons qu'il a opérées sous mes propres yeux, je dois conclure que ce que j'ai ardemment désiré voir découvrir depuis vingt ans a enfin été trouvé.

" Le plus grand obstacle que j'ai toujours eu à surmonter pour réussir dans mon œuvre de tempérance, a été non le manque de bonne volonté de la part de ceux à qui je faisais promettre solennellement de ne plus faire usage de liqueurs enivrantes, mais bien ce désir insatiable, toujours renaissant, et qui semblait de force à démolir, en un jour, ce qui m'avait pris des années à édifier. C'est pourquoi en ce jour de l'anniversaire du Père Mathew, je rends volontiers et cordialement hommage au remède Dixon, pour la guérison de l'alcoolisme. Et je le fais, parce que je considère que j'ai un devoir à remplir à l'égard de ces pauvres victimes qui demandent à grands cris du soulagement, et qui veulent se débarrasser du terrible esclavage qui les fait tant souffrir. C'est la première fois de ma vie que je sors de la réserve qui distingue tant notre clergé, dans de telles circonstances. Si j'agis ainsi maintenant, c'est parce que je crois que de cette manière je fais progresser la cause de la tempérance.

Comme l'on peut le constater, cette acquisition nouvelle des temps modernes, a déjà fait concevoir aux apôtres les plus zélés de la tempérance l'espoir de saluer bientôt une ère nouvelle d'avancement moral des populations de nos jours. Il n'y a aucun doute qu'avec le nouveau siècle vont luire des jours meilleurs pour la solution de ce problème qui a tant inquiété et qui inquiète actuellement les esprits dirigeants de notre époque.

SECTION ST-PIERRE

La nouvelle paroisse St-Pierre, érigée cette année, a fait en mai dernier les élections de ses premiers officiers. Elles ont donné le résultat suivant : Président, J. W.

Harris, maître-plombier, 273 Dorchester, de la société Lessard & Harris, 423 Craig ; Vice présidents, Napoléon Giroux, marchand-libraire, rue Notre Dame, 112 Montcalm, et le Dr Ch. Daigle, 96 Visitation ; Secrétaire, M. Fortunat Bourbonnière, avocat et breveté en droit avec distinction de l'Université Laval à Montréal, 97 rue St-Jacques, 1198 rue Notre-Dame ; Trésorier, Elzéar Bélangier, marchand de feronneries, 1209-1213 rue Notre-Dame ; Commissaire, Joseph Comtois, 129 Visitation. Le chapelain est le Rév. Père Legault, O. M. I., supérieur et curé de cette nouvelle paroisse. Quelques notes biographiques sur le président, qui est un " self made man," ne seront pas sans intérêt.

Né le 20 octobre 1869, le cinquième enfant de feu Robert Harris, cultivateur de St-Constant, et d'Eliza Bourdeau, dont les familles sont peut-être les plus anciennes du comté de Laprairie. Il a fait de solides études commerciales à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sous le défunt abbé Verreau, et les a complétées, en langue anglaise, à l'académie Rockford, dans l'Etat de l'Illinois, non loin de Chicago. Il est ensuite entré dans les affaires chez Brodeur & Lessard, dont il fut le gérant pendant cinq ans. Le chef de cette maison s'étant alors retiré de cet établissement, M. Harris forma avec son autre patron la société Lessard & Harris, qui a encore son bureau au No 423 rue Craig, et qui est bien connue par ses travaux dans les plus belles constructions à Montréal, et même au pays, telles que le Monument National, l'Université Laval, le Collège McGill, la gare de l'Est du C. P. R., les écoles de la Commission catholique de Montréal, nombre d'églises collèges et convents, et, entre autres, le nouvel édifice de *La Presse*, qui est doté, sans contredit, de l'appareil de chauffage le plus moderne qui existe au Canada.

Le 31 mai 1893, il épousait Mlle Amélie Lorange, fille de M. Joseph Lorange, ancien marchand, l'un des fondateurs les plus estimés des œuvres des Pères Oblats à Montréal. De cette union sont né un fils nommé Albert, âgé de 7 ans, et trois fillettes Jeanne, Marie et Lorette.

M. Harris est un homme actif et studieux. En 1885, il passait l'examen du service civil ; en 1899, il se faisait qualifier comme inspecteur des bouillottes à vapeur pour la Province de Québec, et à la Convention tenue la même année à Ottawa, il était élu Président général de l'Association Nationale des Maîtres-Plombiers de la Puissance du Canada. Il est membre de nombre de sociétés multiples, entre autres de l'Alliance Nationale, des Artisans, de l'I. O. F., des Forestiers Canadiens et des Forestiers Catholiques.

Mme A. Bessette

Modiste
de Chapeaux, Robes et Manteaux

Vous trouverez un assortiment complet de Chapeaux garnis avec le plus grand soin.

Une Académie de Coupe est attachée à l'Etablissement.

215, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

ALBERT MESNARD et JOS. A. GODIN, Architectes

Parmi les maisons qui ont montré tout ce que l'art architectural pouvait accomplir et qui méritent d'être placées au premier rang, on peut dire, avec sûreté, qu'il n'en est pas de mieux qualifiées pour exécuter des ouvrages dans cette ligne que ne l'est celle de MM. Mesnard et Godin, dont les ateliers d'architecture sont situés au No 5 de la Place d'Armes, un des centres d'affaires les plus peuplés de la ville.

Ces messieurs ont toujours été des amateurs passionnés de leur art et leurs ouvrages ont été classés, par des experts, comme étant au nombre des meilleurs du pays. Ils ont acquis une grande réputation en donnant à ceux qui les honorent de leur patronage pleine et entière satisfaction, et, dans toutes leurs œuvres, on découvre la main du maître.

Ils ne manquent jamais de surprendre le public en général, même ceux qui sont les plus enclins à la critique.



ALBERT MESNERD

M. Albert Mesnard naquit dans la pittoresque paroisse de St-Lin, comté de L'Assomption.

Aussitôt son cours d'études terminé, au collège de son comté, il se mit avec ardeur à l'étude de l'architecture, pour laquelle il se sentait une vocation bien décidée. Il eut l'avantage d'entrer dans les maisons en vogue et de faire les premiers pas dans la carrière, sous la direction d'architectes éminents, M. Victor Bourgeau d'abord, et sous M. Maurice Perrault. Sous de tels maîtres, il fit des progrès rapides, et il prit part à l'érection d'un nombre considérable d'édifices publics et privés, dont il nous serait impossible de donner ici la liste, l'espace nous manquant, mais nous nous consolons à l'idée de savoir que la réputation de M. Mesnard comme architecte n'est plus à faire, et qu'il serait superflu d'en dire plus long sur ce citoyen remarquable,

M. Jos. A. Godin, petit-fils et fils d'architecte, naquit à Yamachiche, en 1879, du mariage de Evariste Godin et de Elizabeth Milette, du même lieu. M. Godin fit son cours commercial à l'Académie de l'Archevêché, où il eut pour professeur le Frère Olivier, qui est sans contredit l'un des plus savants de cette institution.

Il s'appliqua à l'étude avec beaucoup de soin et diligence, et fit un brillant cours commercial qu'il couronna



JOS.-A. GODIN

par un non moins brillant examen. Ses professeurs, qui avaient pour lui beaucoup d'estime et d'admiration, étaient persuadés qu'il ferait honneur à l'académie. Au sortir des classes, se sentant des aptitudes toutes particulières pour l'architecture, il décida d'étudier cet art et fit un voyage en Europe dans le but de se perfectionner, et c'est à son retour qu'il entra en société avec Mesnard, dont il avait été autrefois l'élève. Bien noué, d'une intelligence primesautière, il ne tarda pas à trouver sa voie et en peu d'années, il sut se créer une position enviable et de toute confiance.

M. Godin est non seulement un architecte de mérite, mais il est aussi un homme d'affaires habile, et nous sommes persuadés qu'un avenir brillant l'attend.

NAPOLEON THEORET

Notaire par vocation, par goût, par éducation, M. Théoret, avant d'arriver au port, a traversé des moments difficiles. Mais sa fermeté, son amour du travail ont tout surmonté et aujourd'hui, s'il n'est pas au sommet de l'échelle sociale, il est au moins sur les plus hauts échelons.

Il naquit à l'Isle Bizard, le 4 novembre 1897 de l'union de Toussaint Théoret et de Julie Boileau du même lieu.

Le jeune Théoret fréquenta d'abord l'école de sa

paroisse et termina son cours classique au petit Séminaire de Ste Thérèse, d'où il sortit en 1875 après avoir subi un très brillant examen.

En 1876 il vint à Montréal où il débuta difficilement dans la vie comme teneur de livre pour le compte d'une des compagnies de construction les plus importantes à cette époque.

Mais le naturel reprit vite le dessus : la profession de comptable ne convenait pas à notre concitoyen que ses études antérieures avaient préparé à de toutes autres occupations, après avoir terminé sa cléricature dans ses moments de loisirs il fut admis à la pratique du notariat le 3 octobre 1884 et tient bureau pour son propre compte depuis cette époque, tout en continuant à s'occuper de l'administration de plusieurs successions.

M. Théorêt fit partie du bureau de direction de la société des Artisans pendant dix ans.

M. Théorêt par son travail, son assiduité à l'accomplissement scrupuleux de ses multiples devoirs, s'est acquis une honorable aisance, récompense bien méritée de toute une vie de probité et d'honneur.



M. L. O. DAVID

M. L. C. DE TONNANCOUR

Le meilleur compagnon du monde, toujours de bonne humeur et la sourire sur les lèvres, figure très nette, très ouverte et très sympathique.

En affaires, et l'on sait qu'il en a brassé de belles, il est la courtoisie, l'affabilité et l'honorabilité dans toute la force et la beauté du mot ; aussi ne compte-t-il que des amis dans le monde industriel, commercial et professionnel. Qui le connaît devient son ami.

M. L. C. de Tonnancour, l'un des anciens et l'un des plus estimés parmi les marchands de Montréal, est né à

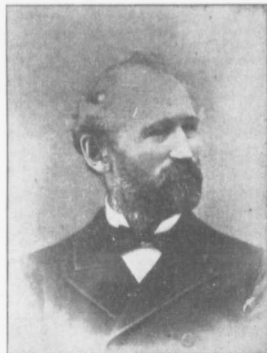
Yamaska comté du même nom en 1843 du mariage de Léonard Goderoy de Tonnancour qui fut longtemps député à la chambre Législative de Québec, et de Marguerite Cherrier de St. Denis comté de Chambly.

En 1862 M. de Tonnancour vint s'établir à Montréal comme marchand tailleur.

Les commencements furent modestes ; mais M. de Tonnancour apportait à défaut d'un grand capital, des qualités qui sont la sure garantie du succès dans les affaires, c'est à dire l'intégrité qui inspire la confiance, l'urbanité qui attire les sympathies, l'application et le jugement qui permettent de mesurer les besoins de la clientèle et les variations du marché. Aussi on vit bientôt la réputation de la maison de Tonnancour s'étendre à toutes les parties de la ville et même beaucoup au-delà.

Nous profitons de l'occasion pour dire que le magasin de M. de Tonnancour est un palais de la mode, et que le public y trouve les marchandises de première classe et les plus appréciées pour les différentes saisons de l'année.

Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de M. de Tonnancour comme citoyen et comme chrétien ; tout Montréal connaît ses grandes qualités de cœur et d'esprit. Se consacrant d'abord à sa famille et à ses affaires, il



n'a jamais été troublé par l'ambition des honneurs que la vie publique peut offrir, il n'en a pas moins fait le bien chaque fois que l'occasion s'en est trouvée sur son chemin, et il a toujours pris un intérêt intelligent aux affaires publiques ainsi que le devoir l'exige. Mais il a eu le grand mérite assez rare de nos jours d'agir discrètement et sans bruit.

M. C. B. LANCTOT

Le chroniqueur est heureux quand sa plume est appelée à tracer la carrière d'une personnalité aussi brillante et aussi remarquable que celle de monsieur C. B. Lanctot.

Né à Trois Rivières, en 1846, de l'union de Antoine Lanctôt et de Marie-Louise Barrette, M. Lanctôt est dans sa cinquante-cinquième année.

Entré à l'école des Frères des Ecoles chrétiennes de sa paroisse, il y séjourna durant sept années puis alla au collège Nicolet, où il termina son cours commercial.

En 1860, bien armé pour la lutte, il débuta dans la vie comme commis dans la marchandise de nouveautés dans sa ville natale.



En 1863, désirant tenter fortune sur une scène plus vaste, il vint à Montréal et travailla avec ardeur durant six ans, durant lesquelles il occupa différentes positions.

En 1869, il ouvrit le superbe magasin d'ornements d'église que tout le monde connaît, étant la plus vieille maison de ce genre de commerce à Montréal.

Jamais le succès n'a couronné de plus vaillants efforts, et cette carrière de M. Lanctôt peut sans crainte être offerte en exemple. Parti de très bas, par le seul effort de son talent et de son énergie, notre honoré concitoyen a su se créer une des positions les plus enviables, conquérir la fortune et mériter l'affection et la reconnaissance de toute une grande cité. Aussi espérons-nous voir de longues années encore ce brave et honnête homme à la tête de notre commerce pour le bien et l'honneur de notre métropole.

H. BOURGIE

L'homme entreprenant qui a surmonté les caprices de la fortune, se complait toujours à jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru.

Il puise dans cette contemplation une perception plus nette des obstacles surmontés, une jouissance plus intime du succès obtenu, et une anticipation de l'avenir.

Quand le succès est le résultat d'une vie de labeur et de devoirs accomplis, l'homme peut à bon droit s'enorgueillir de son œuvre.

Né à Ste-Martine, le 17 avril 1856, et fils de François-Xavier Bourgie et de Marie Latrémoille, M. Bourgie fréquenta les écoles de Ste-Martine.

Mais d'autres horizons l'attiraient, il ne pouvait satisfaire ses rêves d'ambition dans une ville d'aussi minime importance, et il se dirigea vers Ottawa, où il commença à exercer la profession d'entrepreneur-ménisier qu'il pratiqua pendant seize années.

Il passa ensuite dans la maison si bien connue à Mont-



réal de C.-A. Dumaine, qui a été pendant de longues années la première maison d'entreprise de pompes funèbres et de louage de voitures, et peut-être la plus importante du continent.

Employé de cette importante maison pendant six années, M. Bourgie y acquit une expérience consommée qui, plus tard, lui servit admirablement dans l'entreprise philanthropique qu'il a mené à si bonne fin et qui a rendu tant de services à la classe ouvrière.

Monsieur Bourgie, philanthrope convaincu, est mieux à même que qui que ce soit de bien se rendre compte de la grande difficulté, pour ne pas dire de l'impossibilité, que rencontrent souvent les familles pauvres pour donner à leurs morts regrettés les derniers soins que l'humanité requiert. Témoin journalier de scènes déchirantes et des poignantes émotions de parents honnêtes, mais malheureux dans l'impuissance de faire ce que leur cœur leur suggère, résolu de mettre à la portée de toutes ces familles désolées, de tous ces parents désespérés, un moyen pratique et pour ainsi dire gratuit de subvenir à toutes ces dépenses, et de rencontrer tous ces frais qui généralement surgissent soudainement et sans avertissement.

La philanthropie lui fit voir le remède et aussitôt il le mit en pratique.

Animé du plus noble désir de venir en aide à ses semblables, M. Bourgie fonda une assurance contre la mort, et moyennant une somme insignifiante, \$1,00 par année et par famille, le plus pauvre peut avoir des funé-

raillés dignes, et comme autrefois beaucoup de riches n'en avaient pas.

Dans le siècle de la fraternité de la co-opération, l'idée de M. Bourgie devait faire rapidement son chemin, et elle le fit. Aujourd'hui c'est par milliers que se comptent les adhérents de M. Bourgie, et cet utile citoyen, qui ne s'y attendait pas, aura l'avantage de faire fortune en faisant le bien; tant il est vrai qu'une bonne action est toujours récompensée.

ACHILLE GOYETTE

M. Achille Goyette, un des plus populaires pharmaciens de Montréal, est né à Iberville en 1872, comté du même nom, du mariage de Raphaël Goyette et de Eléonor Goyette du même lieu.

Le jeune Goyette fréquenta l'école de sa paroisse jusqu'à l'âge de treize ans, alors qu'il laissa cette institution pour entrer à l'Université d'Ottawa, où il termina ses études classiques avec un brillant succès, sous l'habile direction des Rév. Pères Oblats.

En 1891, il décida d'étudier la pharmacie, pour laquelle il se sentait une vocation bien décidée. Il entra d'abord chez MM. White & Co., de St-Jean, Qué., où il demeura un an; ensuite il vint à Montréal et continua ses études chez M. le docteur Labrecque, pharmacien, où il demeura quatre ans, quoique cette pharmacie changea trois fois de propriétaires durant ce laps de temps.

En 1896, M. Goyette passa ses examens avec distinction et fut licencié comme pharmacien-chimiste, et depuis cette époque, il occupa plusieurs positions comme premier commis dans les meilleures pharmacies de notre ville. Doué

d'une grande énergie et possédant les qualités d'un homme d'affaires remarquable, il parvint dans l'espace de quelques années à se créer une position enviable dans le monde des affaires; et c'est ainsi qu'en 1900, il fit l'ac-



quisition de la pharmacie si bien connue de M. Beaudry, située à l'angle des rues Ste-Catherine et Hôtel-de-Ville. Nous sommes persuadés que sous la direction de M. Goyette, cette place d'affaires augmentera tous les jours le nombre de ses clients.



P. GADBOIS & CIE

Importateurs de Poèles à Gasoline et Gasoline

1810 RUE STE-CATHERINE

Près Ste-Elizabeth



MONTREAL

Ont importé et introduit au Canada les fameux poèles *RELIABLE GADBOIS*, il y a 8 ans passés. Tous leurs poèles continuent à bien fonctionner, et tous leurs clients sont restés contents.

Nous avons des poèles pour tous les goûts et tous les genres d'affaires, pour les Tailleurs, pour les Plombiers, pour la cuisine, etc. Les prix varient de \$3.00 à \$40.00

Tous nos poèles sont garantis. Si vous achetez la Gasoline chez nous, il n'en coûte absolument rien à nos clients pour les tenir en bon état. Ordonnez votre Gasoline au Tél. Bell, Est 915.

L. A. PICARD

PICARD & LAFLEUR

J. B. LAFLEUR

Agents Généraux de la Cie d'Assurance Mutuelle Contre le Feu de la Cité de Montréal Fondée en 1877. No 11 Côte St-Lambert.

Montréal, 27 mai 1901.

MM. P. Gadbois & Cie, importateurs de Poèles à Gasoline et Gasoline.

Je certifie par les présentes que la Cie d'Assurance Mutuelle Contre le Feu de la Cité de Montréal assure contre le feu et la foudre à 20 p. c. meilleur marché que les taux réguliers des "Underwriters" et qu'elle permet l'usage des poèles et lampes à Gasoline "Reliable-Gadbois" de la maison P. Gadbois & Cie, 1810 rue Ste-Catherine, coin Ste-Elizabeth.

Signé, J. B. LAFLEUR, Secrétaire.

Nous pourrions en publier des centaines de certificats tels que The Sun

M. BELLEFLEUR, *Marcial ferand, 525 rue Amherst.*

MM. P. Gadbois & Cie, marchands de Gasoline,

J'ai acheté un poêle à Gasoline "Reliable-Gadbois" il y a sept ans, et je me suis toujours servi de votre gasoline, mon poêle est encore en parfait état bien que la garantie est expirée depuis deux ans. Depuis que j'ai votre poêle à Gasoline ma femme ne veut plus se servir d'un range d'acier de \$50 acheté pour faire ma cuisine, car elle trouve que votre poêle à Gasoline cuit plus vite, dépense peu et ne saut pas les vaisseaux.

On a jamais mangé de viande et pâtisseries aussi bonnes que celles cuites dans le fourneau du poêle à Gasoline "Gasoline-Reliable". Acceptez mes remerciements et soyez certains que mes parents et amis n'achèteront que le vôtre. Dans l'espérance que ceci vous sera utile, je demeure, votre, etc.

Signé, M. BELLEFLEUR.

Lachine: M. Vézina, manufacture de Lampes à Gasoline.

THIBAudeau & FRÈRES

Tout jeunes, ils ont déjà fait leur marque. C'est la réflexion que nous inspirent les sujets de cette rapide esquisse biographique. D'une rare énergie, d'une volonté à toute épreuve, d'une puissance de travail remarquable,



J.-J.-E. THIBAudeau

alliée à une politesse qui ne se dément jamais, MM. Thibaudeau ont su se conquérir une place enviable et une position exceptionnelle dans le monde des affaires,



J.-J.-M. THIBAudeau

que beaucoup n'atteignent que tard dans la vie, et après de longs et persévérants efforts.

M. J. J. E. Thibaudeau, l'aîné des deux associés, est né à Montréal, dans la province de Québec, en 1872.

Notre concitoyen est encore dans la prime jeunesse, et a tout le temps pour fournir une belle carrière dont il a déjà posé les prémices. Il fit ses débuts à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, où il suivit un cours commercial qu'il termina avec distinction.

Bien préparé pour la lutte par de fortes études, M. Thibaudeau se lança dans la vie, bien résolu à conquérir sa place au soleil. Il débuta d'abord dans le commerce de bois de sciage comme teneur de livres chez MM. Thibaudeau & Bourdon, importants marchands de bois de Montréal.

Désirant exercer ses aptitudes pour le commerce pour son propre compte, il ouvrit un magnifique magasin de merceries sur la rue Ste-Catherine.

M. J. J. M. Thibaudeau, de plusieurs années plus jeunes que son frère, est né à Montréal, le 14 décembre 1881. Très jeune il entra à l'Académie C. C. M., et suivit les cours de cette institution jusqu'en 1892, alors qu'il en sortit pour entrer au collège de Montréal, avec l'intention d'y faire un cours classique.

En 1899, il entra chez les Pères Jésuites et y suivit les cours de Philosophie.

En 1901, il suivit l'exemple de son frère et débuta dans le commerce en société avec ce dernier.

On peut dire sans crainte que l'habileté que ces deux jeunes gens ont déployée dans le but de faire de leur maison de commerce une des plus "chic" de notre ville n'a pas été inutile, car si l'on veut trouver de la marchandise nouvelle et de choix, c'est bien chez Thibaudeau & Frères.

EDMOND HARDY

J'évoque en ce moment des souvenirs déjà lointains de mon jeune âge, auxquels je ne puis songer sans un soupire de regret du bon vieux temps où nous nous tenions tous par la main, cœur à cœur, pour ainsi dire, ayant encore toutes les illusions de la jeunesse, qui se sont envolées, hélas ! pour ne plus revenir jamais. Le Rév. Père Barbarin commandait alors le bataillon des chantres de Notre-Dame, et le nombre d'archets qu'il a brisés sur le dos des chanteurs du temps est innombrable. Personne ne s'en formalisait, toutefois, car tout le monde savait que son amour de l'art musical était tellement grand qu'il s'emportait lorsque l'un de ses sopranes était un huitième au-dessus ou au-dessous du ton. Jean-Baptiste Labelle tenait l'orgue, avec sa prise de tabac, et le talent qu'il savait mettre dans son jeu.

On peut dire que cette étape a été la première épreuve sérieuse de la musique dans notre bonne ville de Montréal.

Quelques années plus tard, Calixte Lavallée et Jehin-Prume, le mari de Rosita Del Vecchio, cette charmante artiste que tous les Canadiens ont admirée et applaudie dans le temps, étaient cause qu'un progrès immense se produisit ici dans la sphère artistique qu'ils avaient choisie. En 1877, la deuxième tentative sérieuse faite au profit de l'art musical fut instituée par Lavallée, lors-

qu'il conçut le projet de donner le grand drame lyrique de Barbier et Gounod, *Jeanne Darc*, avec des éléments disparates au premier abord, mais qui ne tardèrent pas à se fondre en un tout harmonieux sous la baguette magique de Lavallée qui savait magnétiser ses sujets et en tirer tout le parti possible. La grande difficulté dans une entreprise de ce genre était de trouver un orchestre suffisant, et c'est précisément cet écueil que Lavallée parvint à surmonter.

Parmi les instrumentistes qu'il dirigeait se trouvait précisément celui qui nous sert d'objectif en ce moment; Edmond Hardy. A peine âgé de 22 ans, car il était né le 23 novembre, 1854, à Montréal, il avait déjà recueilli en 1870, la succession de son père, qui avait fondé la fameuse "Bande Hardy" il y a près d'un demi siècle et qui devint plus tard la fanfare des Chasseurs Canadiens et s'était retiré parce que sa santé ne lui permettait plus les fatigues inhérentes à cette carrière. En 1874, à l'âge de 20 ans, il fondait une nouvelle fanfare Hardy, en même temps qu'il en était le *leader* et le chef cornettiste. Il conduisit cette organisation musicale pendant six années, et c'était toujours avec plaisir qu'on le voyait avec sa musique parader dans les rues de Montréal, où il recevait sur son passage, les applaudissements de la multitude.

Nous le retrouvons donc parmi les musiciens de l'orchestre de Lavallée, dans un rôle effacé, celui de contrebassiste, et cependant, il sait si bien saisir toutes les nuances de ce rôle qu'il est encore admiré par tous ceux qui l'entendent. Il entrevoyait cependant un plus vaste horizon pour développer ses talents, et en 1880 il fondait l'*Harmonie*, un corps de musique qui s'est fait connaître sur tout le continent américain. En 1882, le Dr. Martel, de Lewiston, Maine, député à la Législature de cet Etat, invitait M. Hardy et l'*Harmonie* à la célébration de la St. Jean-Baptiste en cette ville, et le succès qu'il remporta, avec ses camarades fut de bon aloi. En 1884, l'*Harmonie*, toujours sous la direction de M. Hardy, donna une série de douze concerts dans la ville artistique de la République voisine,—nous avons nommé Boston,— toujours avec le même succès.

Les journaux de la ville, entr'autres le *Boston Herald* mentionnaient le fait que cette phalange était composée entièrement de jeunes gens qui faisaient de la musique un passe-temps chacun d'eux exerçait un métier pour gagner sa vie etc etc et cela étonnait nos bons américains.

L'année suivante, la ville de Rutland, Vermont, convoquait toutes les musiques de l'Etat et de l'Étranger en un concours où notre compatriote se rendit avec l'*Harmonie*. Il obtint d'emblée le premier prix. Le même corps de musique fit ensuite plusieurs voyages aux États-Unis, et en revint chaque fois couvert de lauriers, grâce au parfait esprit de discipline qui régnait parmi ses membres et à l'habileté de son chef.

Plus tard M. Hardy résolut de se livrer au commerce de la musique et il fonda l'importante maison qu'il dirige aujourd'hui avec la même science qu'il conduisait sa

musique. Il a su se faire une clientèle considérable qu'il ne trouve jamais en défaut, et il représente plusieurs fabricants européens qui auraient pu peut-être trouver son égal ici, mais qui auraient été fort en peine de lui découvrir un rival supérieur. Aussi, toutes les communautés importantes du pays lui confient leurs commandes.

Disons, en passant, qu'il a introduit ici plusieurs instruments de musique, entr'autres le saxophone, instrument à peu près inconnu il y a une vingtaine d'années.

En 1893, il fut nommé directeur du Théâtre-Français, et s'il n'en fut pas l'initiative, on n'aurait peut-être pas à déplorer aujourd'hui la perte de ce lieu d'amusement. Il avait été chargé de recruter à Paris une troupe d'artistes de premier ordre, et on peut dire qu'il réussit à nous amener les meilleurs interprètes des œuvres françaises qu'il était possible de trouver dans les circonstances, entre autres, la gracieuse artiste, Mme Bouit, qui



nous a charmés durant toute une saison. Parmi les œuvres principales que M. Hardy fit représenter, citons: *Carmen*, *Faust*, *Mignon*, *la Traviata*, etc. La troupe avait été engagée pour jouer seulement l'opérette, mais M. Hardy ne tarda pas à découvrir qu'elle valait mieux que cela, et le succès qu'il obtint lui donna raison.

En 1896, le Conservatoire de la Société Artistique Canadienne fut fondé dans le but de doter Montréal d'une école d'art absolument gratuite. M. Hardy fut l'un des principaux promoteurs de cette entreprise philanthropique, et il dirigea l'institution pendant cinq années, entouré des professeurs dont les noms suivent: Achille Fortier, Arthur Letondal, Chs. Labelle et Oscar Martel. Chaque année une moyenne de 80 élèves suivait les cours, et la meilleure preuve de l'intérêt que notre population portait au Conservatoire, réside dans le fait que la vaste salle du Monument National n'était pas assez grande pour contenir la foule qui s'y rendait lors des concerts annuels.

Je dois ajouter que c'est un veinard, car ne voilà-t-il

pas que son fils aîné, âgé aujourd'hui de 23 ans, vient d'obtenir la plus haute récompense de l'École Polytechnique avec la plus grande distinction, ainsi que la médaille de P. D. Murphy.

Edmond Hardy épousa Mlle Hermine Lemieux, et de cette union sont issus dix enfants dont cinq vivants qui font aujourd'hui l'orgueil de leurs parents.

Je n'oublierai pas de mentionner qu'une de ses filles, Mlle Blanche Hardy, est une pianiste de grand talent.

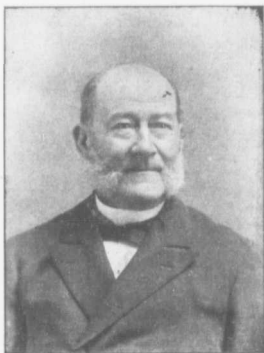
Il me reste un mot à ajouter et c'est bien le plus difficile. Je n'entreprendrai pas de le décrire au physique, mais je dirai que tout en étant d'une bonne humeur inaltérable, ayant un sourire perpétuel sur les lèvres, le cœur gros comme ça, la main toujours ouverte, mon excellent ami a un défaut grave, très grave, et même impardonnable, qui lui a déjà joué de vilains tours et lui ne jouera encore :

Il pèche par excès de modestie.

M. L. G. ST. JEAN.

Les marchands de Montréal s'honorent de compter dans leurs rangs l'homme distingué qui fait le sujet de notre travail biographique.

M. L. G. St-Jean est né à Boucherville, comté de Chambly, en 1835, de l'union de Joseph G. St-Jean et de Ulalie Paré, du même lieu. Il reçut son éducation à



l'école de sa paroisse, où il suivit les classes jusqu'à l'âge de 13 ans, alors qu'il vint à Montréal en 1849, et débuta dans la vie comme commis de marchandises sèches.

Notre jeune homme, doué d'énergie et d'ambition, désirent compléter son bagage littéraire, suivit assiduellement les écoles du soir pendant trois ans. Ces écoles que beaucoup critiquent sont cependant la seule source où puissent puiser un supplément d'instruction ceux que leur ardeur poussent en avant. Et c'est là presque tou-

jours que se forment dans tous les pays ces hommes que plus tard l'on acclame et l'on admire, et qui ne doivent qu'à l'école du soir ces premières notions indispensables de nos jours.

Ayant appris à fond la ligne de marchandises sèches, et possédant de grandes aptitudes commerciales, M. St-Jean décida, en 1850, d'ouvrir un magasin à son compte sur la rue Notre-Dame, près de la rue Bonsecours, et fut le premier qui occupa un local dans le nouveau bloc Pratt. Ses débuts furent des plus brillants et ses succès constants à cette endroit, car il y demeura jusqu'en 1873, alors qu'il abandonna cette branche de commerce pour ouvrir un magnifique magasin de meuble et une salle d'enceau, ligne dans laquelle il est demeuré depuis.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les heureuses transactions que M. St-Jean a faites depuis quelques années. Qu'il nous suffise de dire qu'il est le propriétaire d'un des plus beaux et plus vastes établissements du genre que nous possédons à Montréal.

Bref et pour terminer, disons que par une vie de travail, de probité et d'honneur, le sujet de notre rapide esquisse a su inspirer la plus grande estime personnelle doublée d'une confiance absolue dans ses relations d'affaires et a conquis une grande place ainsi qu'une véritable notoriété parmi toutes les classes de la société.

M. J. M. BEAUGHAMP.

Il peut y avoir chez nous concitoyens des hommes aussi connus que M. J. M. Beauchamp, il n'en est pas de plus généralement estimés; doué d'une grande probité,



d'une serviabilité à toute épreuve, il a fait sa marque parmi nos hommes d'affaires.

M. Beauchamp naquit à St-Lin, comté de L'Assomption, en 1858, du mariage de Ferdinand Beauchamp et de Emélie Brabant du même endroit.

Le jeune Beauchamp fréquenta l'école élémentaire de sa paroisse pendant quelques années, après quoi, armé d'un bagage littéraire suffisant il débuta dans la vie en 1873 comme apprenti tailleur chez M. G. A. Lamontagne, où il demeura quatorze années consécutives.

En 1887, attiré comme tant d'autres canadiens, fasciné comme tous les intellectuels par le mirage des États-Unis, notre concitoyen ne devait, ne pouvait pas y échapper, et immédiatement il voguait vers New-York où il demeura deux ans.

Mais si les Canadiens se laissent facilement attirer vers les États-Unis dans le feu de la jeunesse, très peu y demeurent et après un séjour plus ou moins long, le cœur parle, l'amour de la patrie reprend son rang, et l'on revient au pays.

Beaucoup se sont créés de belles positions, à beaucoup la fortune a souri, rien n'y fait, tout est laissé de côté et l'on revient au Canada recommencer une carrière.

Telle fut la destinée de notre concitoyen, et quelle qu'aient été les belles perspectives abandonnées, il a retrouvé ici autant si non plus que là-bas et en sus la patrie.

Peu d'années suffirent pour acquérir l'indépendance à M. Beauchamp, et depuis 1890, époque de son retour de New-York, il a marché de succès en succès. Prestige, amis, fortune, il a tout conquis.

Parmi nos importantes maisons de marchands-tailleurs de Montréal, celle dirigée par M. J. M. Beauchamp mérite une mention spéciale, en raison du succès considérable qu'elle a justement obtenu, et aussi parce qu'elle est, en quelque sorte, le résumé des progrès réalisés jusqu'ici dans ce genre de commerce, tant au point de vue de l'excellence des méthodes adoptées que de l'application des perfectionnements matériels. Cette maison a fait des

progrès rapides depuis sa fondation et ses affaires prennent encore un accroissement considérable, d'année en année. C'est là le résultat qui a amené la réputation qu'a M. Beauchamp, de savoir satisfaire ses pratiques et plaire à tous ceux qui sont en relation avec lui.

M. Beauchamp est membre de la société des Artisans, de l'Alliance Nationale, de l'«Ancient Order of United Workmen» et de la St Vincent de Paul sections Ste-Brigide et St-Pierre.

M. Beauchamp épousa mademoiselle Malvina Contant, fille de feu Dominique Contant, de Montréal. Il est père de onze enfants.

SON HONNEUR LE MAIRE REEVES

Nous croyons être les fidèles interprètes de nos nombreux et distingués lecteurs, en consacrant quelques lignes à l'homme d'affaires de distinction dont la réputation n'est plus à faire, le maire de la Pointe-aux-Trembles. M. W. Reeves naquit à la Pointe-aux-Trembles en



1858 de l'union de T. Reeves et de Lucie Provost du même lieu. Le jeune Reeves fréquenta l'école de sa paroisse pendant six années, et alla au collège de Terrebonne où il termina son cours commercial avec beaucoup de distinction, et où il s'est toujours fait remarquer par toutes les qualités qu'il possède encore aujourd'hui. Le jeune écolier sut se faire estimer de tous ses confrères qui trouvaient en lui un ami prêt à faire plaisir à chacun en toute occasion.

M. Reeves a la figure franche et sympathique, il suffit de le voir une fois pour l'estimer et le connaître sans être grand physionomiste.

Après avoir obtenu de beaux succès dans toutes les classes où il passa, il laissa le collège pour se faire un avenir ; il choisit le commerce de merceries, comme étant le plus en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. A seize ans seulement, il partit pour Kingston, et prit de



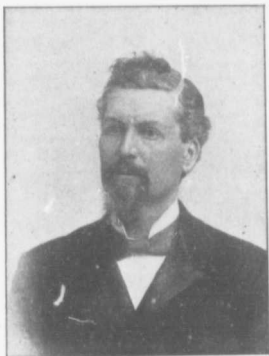
l'emploi comme commis chez M. F. X. Cousineau un des plus importants marchands de merceries de tout le Dominion, et où il demeura douze années consécutives. Le jeune employé était prompt à servir les clients, il devinait d'un coup d'œil ce que telle ou telle pratique désirait avoir et en un instant il avait trouvé, dans un amas de marchandises, l'article qui lui était demandé, aussi réussit-il, en peu de temps, à se faire une très belle clientèle. Et quand en 1890 il décida d'ouvrir lui-même un magasin à son compte, on put reconnaître les qualités précieuses de M. Reeves et c'est grâce à toutes ces qualités commerciales dont il est si richement doué, que M. Reeves parvint à faire de sa maison une des principales de la ville de Kingston, dans le commerce de merceries.

Malgré ces succès, M. Reeves ne put résister au désir de revenir parmi les siens, et vint à Montréal où l'attendait de non moins brillants succès, car il fut à différentes époques propriétaire de trois magasins à la fois.

En 1901, les contribuables de la Pointe aux Trembles, sa place natale où il avait élu domicile depuis son retour, ayant remarqué ces qualités, le choisirent pour leur premier magistrat. M. Reeves est un des plus grands propriétaires de la Pointe-aux-Trembles et c'est lui qui vendit au Gouverneur pour la somme de \$38,500 le terrain qui sert aujourd'hui comme champ de tir.

M. T. A. GAUTHIER.

Une des maisons qui aient obtenu le plus grand succès, une réputation des plus enviables dans la peinture, décoration, imitation, tapissage, etc., est celle de M. T. A. Gauthier qui a son atelier au No. 128 Ste-Elizabeth.



M. Gauthier naquit à Boucherville, P. Q., mais de retour à Montréal ces 40 dernières années.

Il apprit son métier chez MM. Munn & O'Brien, après quoi il alla travailler comme contre maître dans l'une des plus grosses boutiques de Montréal pendant 19 ans.

En 1883 il quitta ses patrons pour ouvrir à son tour un atelier de peinture. Le numéro, 13, rue St-Urbain fut l'emplacement choisi pour ses débuts. Tous les jours ses succès étaient marquants; l'encouragement qu'on lui prodiguait le contraind de se pourvoir d'un atelier vaste. Il

s'en alla au No. 155a St-Dominique, là le succès couronna encore ses labeurs, et après plusieurs années de travail, il fit construire le magnifique atelier qu'il possède aujourd'hui au No. 128, Ste-Elizabeth.

Parmi les ouvrages qu'il exécute, nous pouvons citer : Le collège des pères Oblats angle des rues Rose et Panet, qui fut son début comme contracteur; les succursales des banques Hochelaga et Provinciale du Canada, Chapelle de la Cougrégation, Académie Bourgeois, L. Chaput et fils, Hudon et Hébert, église St-Pierre, des Franciscains, collège de Maisonneuve, etc.

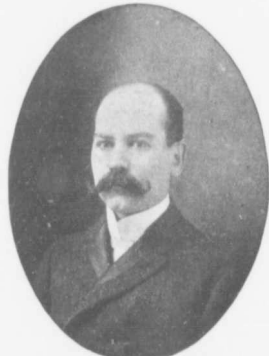
Une attention toute spéciale est accordée aux ouvrages, et quiconque ayant de l'ouvrage à donner; passant près d'un téléphone, n'aura qu'à appeler Est 1630, une réponse satisfaisante lui sera donnée.

B.-A. LEPROHON

M. B.-A. Leprohon, le populaire marchand-tailleur de la rue Notre-Dame, nous offre dans sa carrière un autre exemple de ce que peut faire le travail intelligent dirigé dans la métropole du Canada.

M. Leprohon est originaire de Ste-Émilie de l'Energie, comté de Joliette, où il est né en 1870, de l'union de Joseph-Antoine Leprohon, qui fut le fondateur du prospère village que nous venons de mentionner, et de Emélie Bolduc, du même lieu.

Après avoir fréquenté l'école de sa paroisse, où il reçut une excellente éducation commerciale, M. Leprohon fut saisi d'un goût tout particulier pour la mode. Il vint à Montréal afin d'y apprendre le métier de tailleur, et dans ce but il entra comme apprenti dans l'une des plus importantes maisons de notre ville.



En 1893, étant devenu expert dans son art et désirant travailler pour son propre compte, il forma une société dont il est le chef, et ouvrit un magnifique magasin dans la Côte St-Lambert d'abord, et ensuite sur 1658, Notre-Dame, où il est actuellement.

Nous pouvons dire avec justice que dans cette maison, le public a toujours à sa disposition un assortiment complet de marchandises les plus nouvelles.

Aussi nous fait-il grandement plaisir de rendre au citoyen, dont le nom figure en tête de cette courte biographie, un juste hommage et un tribut bien mérité.



Une Combinaison de Circonstance

favorise grandement les acheteurs à nos magasins durant ces temps d'ameublements pour diverses raisons, mais surtout par l'appât du comptant. Les agents de manufactures de meubles nous ont harassés et forcés à acheter de forts lots de meubles à nos propres prix pensant aux grands bargains que nous pourrions offrir pendant ce temps de liquidation.

Il a toujours été reconnu que nos prix sont constamment bas, mais à présent que nous abandonnons les affaires ce sont des prix spéciaux, et si vous ne pouvez vous rendre durant la journée, remarquez bien que nos magasins sont ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures. Les visiteurs comme les acheteurs seront les bienvenus.

Conditions faciles si vous le desirez.

F. LAPOINTE,
1447, 1449, Rue Ste Catherine
Coin Montcalm.



Vins et Liqueurs de Choix
Cigares Domestiques et Importés

Maison
CHICAGO

307 et 307a
RUE ST-LAURENT

MONTREAL
HORMIDAS THERIEN, Prop.

ISIDORE MOQUIN, Salon de Barbier

No 5 Rue St-Laurent, Montréal

Tabacs et Cigares Gros et Détail.

Liqueurs et Cigars de Choix.

Restaurant W. Méthot

1391 Rue Ontario, Montréal

Coin St-Hubert.

Bell Tel. Est 1988

WILFRID METHOT, Prop.

Alphonse Terriault

Plombier, Couvreur,
Poseur d'Appareils à Gaz et à l'Elec-
tricité. Chauffage à l'Eau
Chaude

Ouvert le dimanche et à toute
heure de la nuit.

1421 Rue Ontario, Montréal

Rudolph

Le Tailleur
Importateur

No 19 Rue St-Laurent
MONTREAL

Habill'ements faits à ordre, \$9 en montant
Téléphone Bell, Main 2862

Bureau de l'acheteur: Bradford, Angleterre.



Albert Gauthier

IMPORTATEUR
d'Ornements et Bronzes
d'Eglises, Vêtements
de Sacerdotaux, Vins de
Messe, Etc.

Bannières, Drapeaux et toutes autres décorations pour Sociétés
1677, rue Notre Dame, MONTREAL

MANUFACTURIER DE
Statues, Chemins de
Croix en Relief,
Peintures à l'Huile

Spécialité:
Autels et Amueblement
d'Eglise

ANCIEN MAGASIN de 5cts

Semmelhaack

149 Rue St-Laurent

Immense variété de Granit, Vaisselle, Ferblanterie,
Verrerie, Articles de Fantaisie,
Jouets, Etc.

Venez nous voir. Prix défilant la compétition.



LE "JOURNAL"

Chez lui

L'Organe des
Canadiens-Français

LE "JOURNAL" marche de
grands progrès. Bientôt nous
serons dans nos nouveaux bureaux,
ou à tout le moins une presse nou-
velle à grand tirage, dernier modèle.

Toujours premier

LE "JOURNAL" ne veut pas
négliger de ce qui peut plaire à ses
lecteurs et les instruire. Il s'efforcera
de leur fournir une somme de plus
en plus grande de renseignements en
tout genre et de traduire leurs opi-
nions les plus sages et les meilleures.

LE "JOURNAL" est profondé-
ment fier de l'encouragement que le
public lui a toujours prodigué et il
compte que cette bienveillante sym-
patie ne lui fera pas défaut pour
l'avenir. Que nos lecteurs et nos
abonnés, que le public entier sache
d'un autre côté, que le seul journal
français du matin publié en ce pays
soit digne de la confiance qu'on lui a
témoignée et à la hauteur des obli-
gations qui lui incombent. La cir-
culation du JOURNAL est plus consi-
dérable que celle de tous les autres
journaux du matin de la Province de
Québec.

Heez-vous
entendu parler de nos grimes ?

Demandez un échantillon du "JOURNAL" ainsi que nos prix pour
abonnements et annonces.

Bureau du "Journal"

75, rue St-Jacques

Rédaction de nuit et salles de com-
position, No. 73, rue St-Jacques,
même bâtiment.